

YZERON

103



Édito _____ 2
Administration _____ 4
Actu des projets _____ 12

Si Yzeron
m'était conté _____ 14
Le p'tit livret _____ 18

Commissions _____ 22
Portraits _____ 30
Brèves _____ 34

Journal des matrus _____ 39
Etat Civil _____ 42
La CCVL _____ 43

ÉDITO



“

Toutes les communes ont vocation à mettre en œuvre des transitions, écologiques, énergétiques, sociales, technologiques ou numériques.

Mais les changements ne peuvent l'être sans l'ensemble des citoyens et acteurs locaux, femmes et hommes engagés pour relever les grands défis du XXI^e siècle et proposer des initiatives et solutions adaptées à notre territoire.

”

A mi-mandat, les nombreux projets engagés ont besoin d'être expliqués, commentés, travaillés en petits groupes, avec l'ensemble de la population. Nous espérons pouvoir organiser bientôt une réunion publique.

Celui qui fait le plus parler et qui fait couler le plus d'encre est **la requalification du centre bourg**.

Un comité de pilotage avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) s'est réuni depuis 2022 sur plusieurs séances pour un diagnostic partagé, ce comité comprenait l'architecte Thierry Saunier, les élus de la commission 'aménagement' ainsi que trois représentants d'associations et les référents du quartier du centre bourg. Dans le même temps, l'équipe municipale avait fait appel au bureau d'études Kaléidoscope pour permettre la participation citoyenne. Des marches ont eu lieu en septembre 2022 suivies d'un atelier Arbre à Palabres, ainsi que des présentations de films avec débat, et les habitants ont été associés. Cette action s'est poursuivie en mars 2023 où un world café a réuni une bonne cinquantaine d'habitants.

Actuellement, nous avons choisi l'agence technique départementale comme assistance à maître d'ouvrage, elle va aider le conseil municipal dans la conduite du projet à ses différentes phases. Phases qui incluront bien sûr des moments de travail avec les habitants. Pour l'heure, il s'agit de faire la synthèse des travaux du comité de pilotage avec le CAUE et du rapport de la participation citoyenne.

Cette participation citoyenne, même si elle n'a pas mobilisé tout le village, en est à ses débuts ; ses enseignements sont très pertinents et ils seront très utiles pour la suite.

La révision du PLU démarre en même temps qu'une modification qui ne pouvait pas attendre car elle concerne des activités économiques. Dans son cahier des charges, l'équipe municipale a mis l'accent sur la participation citoyenne, il est très important que les Yzeronnaises et Yzeronnais soient partie prenante des décisions qui seront prises pour le devenir de notre belle commune, en accord avec les plans régionaux, nationaux. Bien sûr, le travail du PLU devra prendre en compte les enjeux sociétaux, environnementaux (la préservation de l'eau, le zéro artificialisation net, les économies d'énergie).

Le diagnostic de la chapelle de Chateaufieux commandé fin 2022 a été rendu en juin aux élus et aux membres de l'association, puis sera restitué à l'automne à l'ensemble des habitants d'Yzeron.

Le travail pour la commune se passe aussi ailleurs, avec la CCVL pour le développement économique et commercial, la voirie, la transition énergétique avec le thème des mobilités et aussi le travail sur les ordures ménagères, quel ramassage, quel tri, redevance ou taxe ?, quid du sport et de l'habitat ? Dans les syndicats, le SIAHVY qui traite de l'assainissement et qui permet de rendre nos villages exempts de pollution en gérant mieux les eaux usées, les syndicats de rivière : le SAGYRC (Yzeron) et le SMAGGA (Garon) qui ont la plus grosse tâche qui est celle de préserver l'eau hiver comme été, en lien avec les communes en aval. Le SIDESOL, qui s'occupe de l'eau potable ainsi que le SYDER qui a la charge de l'éclairage public, le SIPAG qui proposent un accompagnement aux personnes âgées. Les élus représentent Yzeron dans toutes ces instances.

A côté de ces gros dossiers, la vie à la mairie est intense, les sujets tous azimuts.

Sur les deux premiers trimestres de 2023, nous garderons en mémoire :

- La première cérémonie publique des vœux de ce mandat, merci à tous les habitants pour leur présence et leur attention.
- La cérémonie d'honorariat d'Alain Badoil très émouvante, un bel hommage à son investissement durant 3 mandats à la mairie : un article à lire dans ce numéro.
- L'ouverture d'une antenne de la Ressourcerie Valtrions dans les locaux partagés du catéchisme sous la bibliothèque.
- L'installation d'un foodtruck «Chez Priss» le vendredi de 17h à 21h sur la place centrale.
- La fête de la grenouille qui a eu un franc succès, nous adressons toutes nos félicitations aux bénévoles qui organisent cette manifestation tous les ans.
- Les nombreuses manifestations : moules frites des sapeurs pompiers, le marché de Noël de l'Apeec, les concours de belottes de Fady, de l'association Soleil d'automne et j'en oublie sûrement.

Nous avons des sujets de vigilance comme la vitalité de nos restaurants, de nos commerces, le manque de logements, nous sommes prêts à intervenir, à les soutenir avec l'aide de la CCVL et des bailleurs sociaux avec qui nous sommes en lien.

Soyez assurés du dévouement de toute l'équipe, agents, élus pour faire de notre village un lieu de vie très agréable.

Budget Communal

Chaque année, le vote du budget est un moment très important pour la commune, il s'agit de faire le bilan de l'année précédente (**compte administratif et compte de gestion**) et de faire une projection pour l'année à venir (**budget primitif**)

Une grande partie des deniers de la commune sert à financer le fonctionnement de la mairie au service des habitants (école, périscolaire, restaurant scolaire, service administratif, entretien village....) et une autre partie sert à la réalisation des projets, projets pour améliorer la vie des habitants (sécurisation école, plateau sportif, réhabilitation place centrale, PLU, restauration Chapelle Chateauxvieux....)

Le compte de gestion, le compte administratif, le budget primitif ?

Le **compte administratif** d'une collectivité est un document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs. Ce document est présenté et voté une fois par an par le Conseil municipal au mois de mars.

Le **compte de gestion** est quant à lui un document élaboré par la DGFIP (Direction générale des finances publiques) qui **retrace l'ensemble des opérations budgétaires** en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à approbation du conseil municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance de celui-ci avec le **compte administratif** présenté par le Maire.

Le **budget primitif** correspond aux dépenses et recettes prévues pour l'année à venir. C'est à ce moment là que les projets sont inscrits après avoir été arbitrés.

Il faut savoir qu'à Yzeron, il y a quatre comptes : La commune, le logement social (correspondant aux logements de la Cure), la chaufferie bois, le CCAS.

Celui du CCAS est voté lors du conseil du CCAS.

Ceux du logement social et de la chaufferie bois sont souvent présentés et votés en février.

Celui de la commune, très conséquent se vote en général en mars.

Certains projets dépassent la capacité de la commune à financer avec son épargne, c'est pour cela qu'il est nécessaire de recourir à l'emprunt.

Au début du mandat en 2020, le cap restant de l'emprunt s'élevait à 582 779 euros, en 2023, il est de 445 535 euros. C'est à dire 420 euros par habitants.

Chaque année, le capital de l'emprunt est actuellement de 60 000 euros et environ 13 000 euros pour les intérêts.

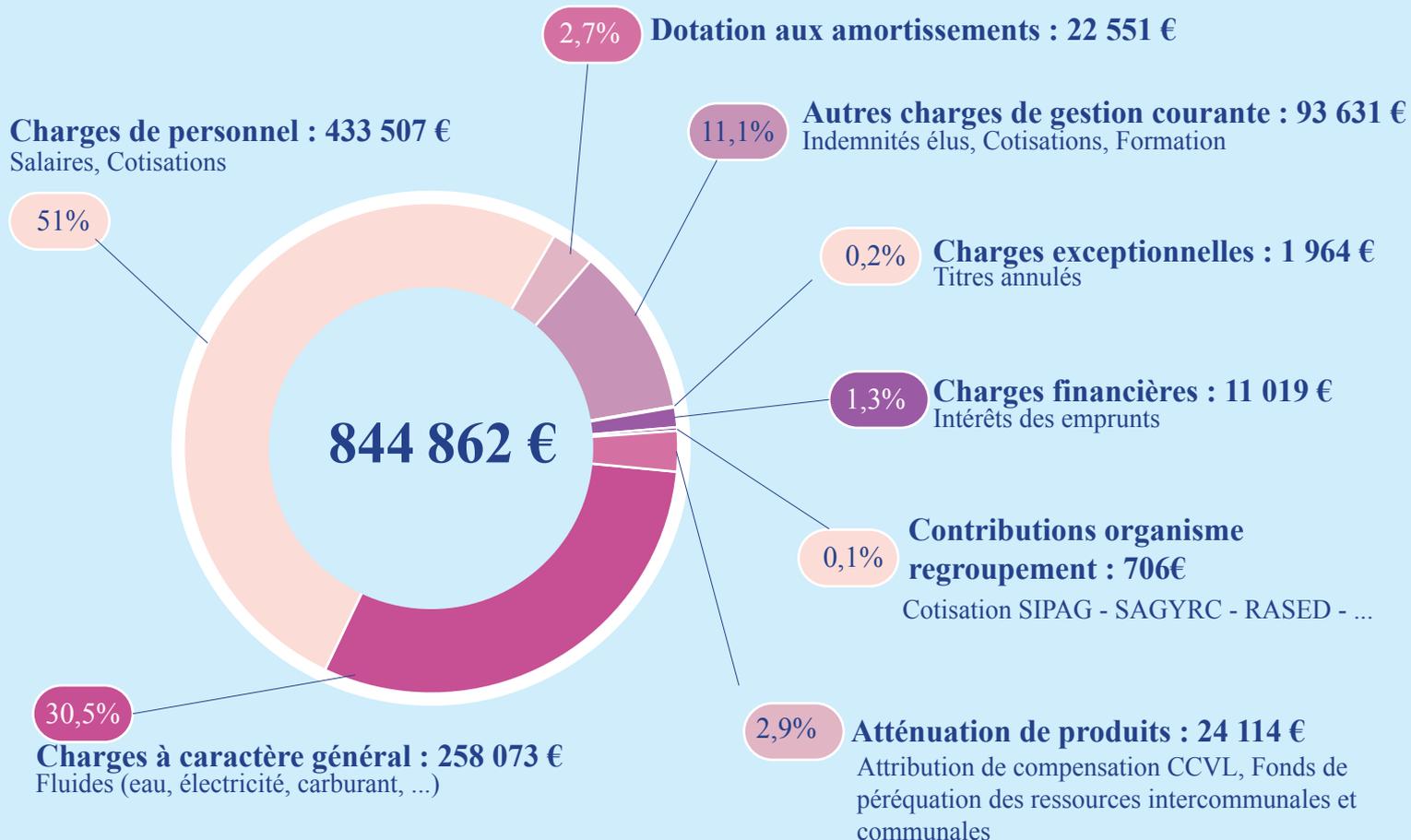
Voici présenté le détail des différents remboursements en cours :

- Eglise et bibliothèque jusqu'en 2039 : 5 000 euros par an
- Salle des fêtes jusqu'à 2034 : 13 000 euros par an
- Eglise et Complexe jusqu'en 2034 : 2 500 euros par an
- Véhicule (camion des services techniques acheté en 2021) jusqu'en 2029 : 3 805 euros par an
- Grande rue jusqu'en 2027 : 13 000 euros par an
- Divers jusqu'en 2024 : 5 000 euros par an
- Plateau sportif jusqu'en 2036 : 1 863 euros par an

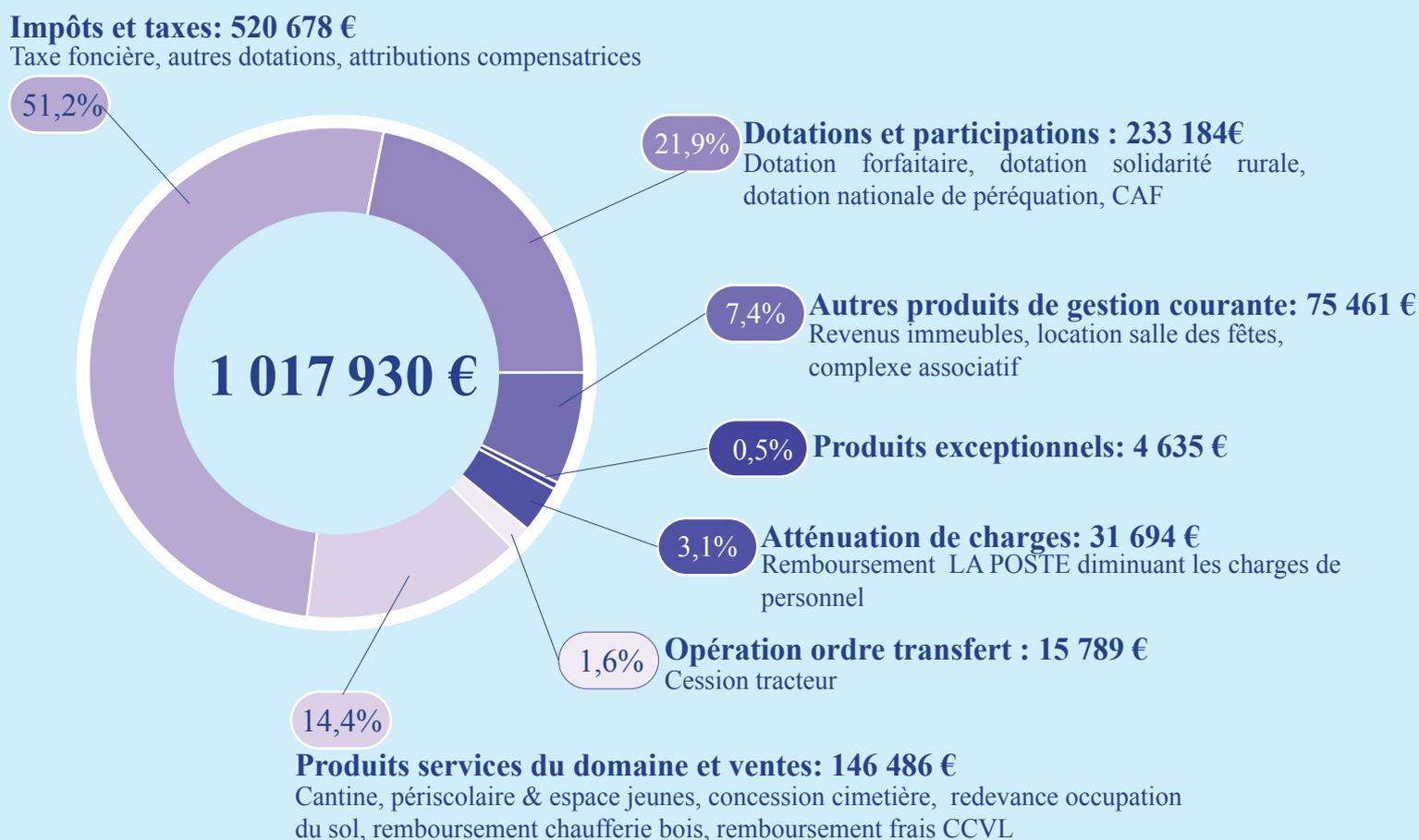
L'analyse de la prospective est nécessaire pour évaluer la bonne santé du budget de la commune : l'encours total de la dette sur l'épargne brute est un bon indicateur, c'est un ratio également appelé capacité de désendettement, il mesure la capacité d'une collectivité à s'acquitter des charges de sa dette : En combien d'années d'exercices budgétaires la collectivité peut-elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute ?

A Yzeron, ce ratio est passé de 4,4 en 2020 à 3,8 années en 2022, ce qui est très raisonnable (l'alerte se situe au dessus de 10). Nous avons donc des marges de manœuvre et ainsi sommes donc optimistes pour nos projets à venir.

Dépenses de fonctionnement



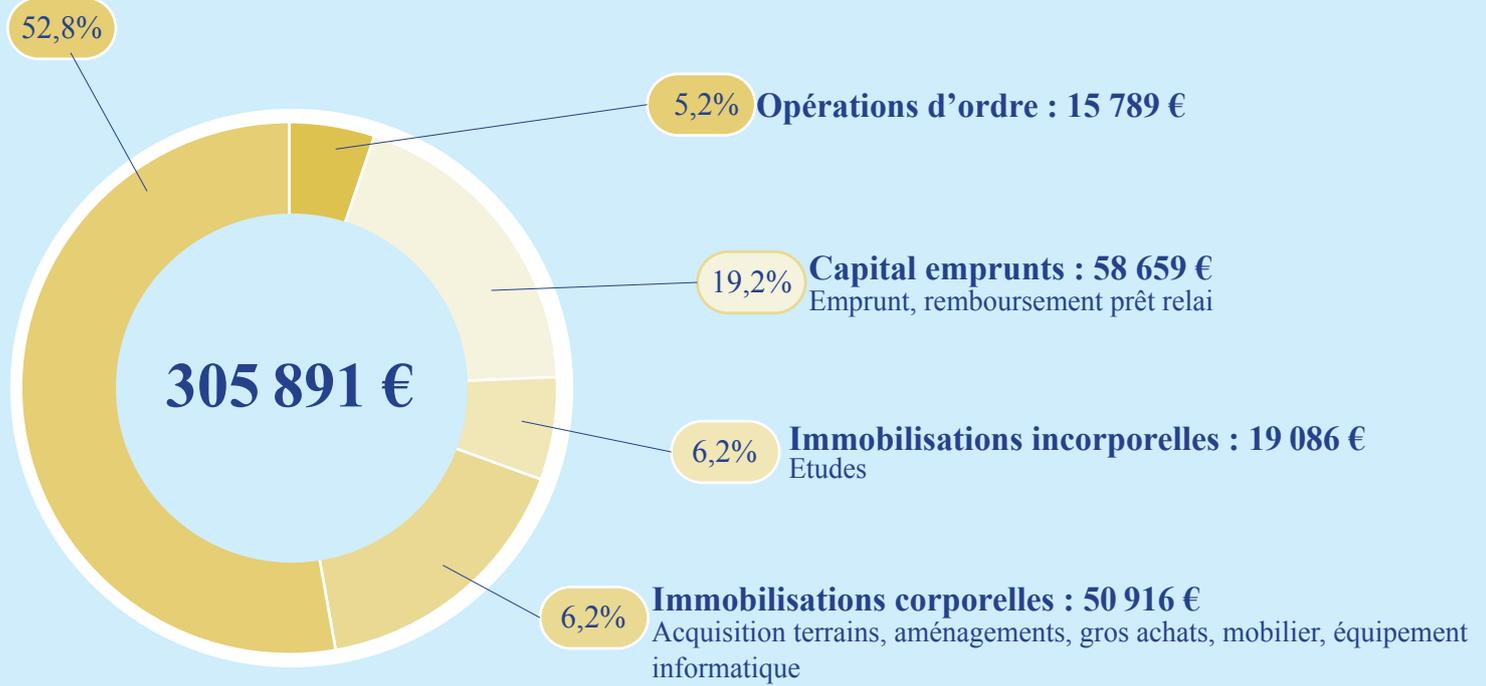
Recettes fonctionnement



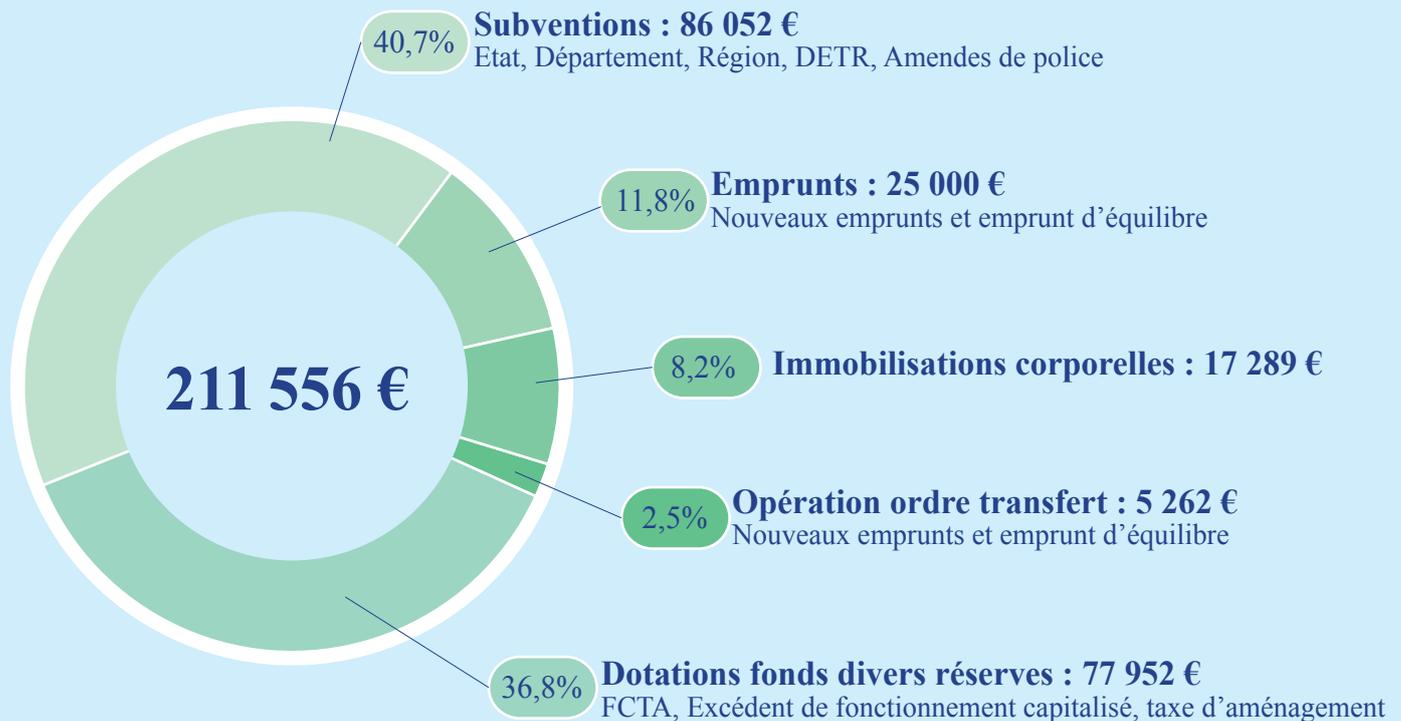
Dépenses d'investissement

Immobilisations en cours : 161 439 €

Constructions, grosses opérations, rénovation ouvrages d'art



Recettes d'investissement



Chiffres clés des services en 2022

Repas

9312 repas

ont été préparés et servis aux enfants des écoles du P'tit Pré et de la Madone, au restaurant scolaire d'YZERON, par Grégory, notre chef cuisinier, et Nathalie, son assistante au service. Catherine, ATSEM, est au service des petits, les mardis et jeudis.



122 repas

ont été commandés par les enseignantes, et le personnel communal.

895 repas

adultes ont été confectionnés par Grégory et portés aux personnes bénéficiaires du portage de repas, par l'équipe active des bénévoles.

396 repas

ont été confectionnés par la résidence LA ROCHE, durant les vacances scolaires, et portés par les bénévoles, pour les personnes bénéficiaires du portage de repas.

Urbanisme

27 déclarations préalables ont été déposées et instruites :

26 accords et 1 refus

6 permis de construire ont été instruits :

4 accords, 1 refus, 1 classé sans suite

Rappel des modalités de préparation et dépôt des dossiers :

Depuis le 1er janvier 2022, tout usager peut déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme en ligne (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir...) à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Comment s'y prendre ?

- Vous créez un compte, vous pourrez le réutiliser par la suite pour déposer d'autres demandes d'urbanisme
- Vous pouvez bénéficier d'un mode assisté pour déposer vos demandes
- Si vous le souhaitez, toute l'instruction se fera par internet, sur votre compte (avec possibilité de recevoir des notifications par mail dès que vous recevrez un message ou un document).

Les échanges avec la mairie sont ainsi simplifiés.

Vous pouvez accéder au portail afin d'effectuer et suivre vos demandes à l'adresse : <https://sve.sirap.fr/#/communesList>



Mais encore ?

La mairie reste à votre écoute et continue à vous accompagner !

N'hésitez pas à anticiper tout projet, en venant nous demander conseil en amont.

Vous pouvez également demander des conseils gratuits auprès des services spécialisés suivants :



Le CAUE, Conseil d'Architecture Urbaine, tient des permanences en partenariat avec la commune, sur Grézieu la Varenne le 3ème lundi du mois, ou sur l'Arbresle le 1er lundi du mois, sur RDV, au 04.72.07.44.55



Le SOL, Syndicat de l'Ouest Lyonnais, répond à vos questions techniques pour monter votre dossier 04.78.48.88.10

Vous pouvez contacter le service d'urbanisme d'Yzeron par messagerie électronique ou au téléphone: urbanisme@yzeron.com ou 04.71.41.17.30

Modalité de diffusion du compte rendu et des délibérations

Conformément aux dispositions réglementaires, applicables au 1er juillet 2022, la commune a adapté les modalités de publicité des actes (délibérations, décisions, arrêtés, PV des réunions du Conseil Municipal), lesquelles se présentent désormais de la façon suivante :

- Affichage des arrêtés et décisions, sur les panneaux apposés à l'entrée mairie, côté salle Bryon, et dans le hall d'accueil mairie pour les arrêtés permanents, les décisions (non nominatives) du CCAS, les décisions relatives au droit des sols, les communications des syndicats intercommunaux.
- Publication sur registres papier des délibérations, arrêtés et décisions,
- Publicité en parallèle, sur le site internet, des délibérations du Conseil Municipal, des « listes des délibérations » et des procès-verbaux.

Compte tenu des nouvelles dispositions, le compte rendu, désormais dénommé Procès Verbal, ne peut être diffusé qu'après son approbation par le Conseil Municipal, lors de la séance suivante. C'est pourquoi ce délai est désormais en vigueur pour sa distribution papier et mail, aux usagers qui l'ont demandée.

Dans l'intervalle, et conformément aux dispositions réglementaires, une liste des délibérations est affichée et publiée sur le site internet, dans les 8 jours de la séance.

L'accueil mairie tient à disposition de tout usager, pour consultation, une version papier de ces documents.





Romain Deja

nouveau Responsable des Services Techniques

Romain a pris son nouveau poste de Responsable des services techniques de la commune le 27 avril. Ce Montromanais a commencé sa formation initiale à Châtillon-sur-Chalaronne en mécanique en obtenant un Bac pro maintenance des matériels - option des matériels agricoles. Il a continué en se spécialisant en mécanique et ensuite en maintien en condition opérationnelle des installations de VMC.

A l'issue de ces premières années, il a évolué dans le transport routier avec l'obtention d'un permis poids lourds avec une spécialisation en transport de produits dangereux (produits pétroliers, citerne gaz, produits chimiques...).

Pendant 9 ans il a alors sillonné toute l'Europe dans le secteur du transport international de citernes chimiques à risques.

Côté loisirs, Romain est aussi accro à la mécanique. Il a passé son permis moto il y a maintenant 5 ans et a immédiatement fait l'acquisition d'une routière de 900cc afin de s'offrir de belles sorties.

Après ces milliers de kilomètres engloutis il a décidé de poser ses valises et a intégré la fonction publique en 2016 comme mécanicien à la station d'épuration de Pierre-Bénite.

Toujours curieux et ayant à souhait de diversifier ses compétences, il a suivi plusieurs formations pour monter en grade, ce qui lui a permis d'entrer en poste à la commune de Vernaison en tant qu'agent technique puis responsable des services techniques où il a passé deux ans avant de rejoindre notre commune.

Il est aussi à l'aise dans la plomberie que le béton ou la gestion des espaces verts. Afin de compléter sa palette de compétences au service de notre commune, il va entamer une formation à la gestion de nos chaufferies bois.

Christophe AUCOIN, nouvel agent aux services techniques vient aussi de rejoindre notre commune à plein temps. Habitant de Taluyers, il dispose d'une expérience professionnelle variée que nous vous présenterons dans le prochain bulletin municipal.

Nous leur souhaitons la bienvenue à tous les 2 !

Honorariat de M. Alain Badoil



Le samedi 1er avril 2023 fera date dans les annales de la commune d'Yzeron.

En effet, Agnès Nélias, maire d'Yzeron, et l'équipe municipale, élus, agents, ont organisé une cérémonie en l'honneur des 19 années passées à la mairie, en tant que maire, de son prédécesseur Alain Badoil.

Maire durant trois mandats, de 2001 à 2020, Alain Badoil, avec ses équipes successives, a permis à Yzeron de bénéficier de nombreuses transformations.

Entouré d'un parterre de personnalités, avec notamment madame et monsieur les sénateurs : Catherine Di Folco et Jean-Noël Buffet, madame la députée suppléante Fabienne Tirtiaux, monsieur, madame, les conseillers départementaux : Daniel Jullien et Claude Goy, monsieur le président de la CCVL : Daniel Malosse, monsieur le chef des sapeurs pompiers : Philippe Garin, monsieur le président du SIAHVY : Safi Boukacem mais aussi les nombreux maires de communes avoisinantes, et de nombreux amis et connaissances, il s'est vu remettre des mains de madame et monsieur les sénateurs et de madame la maire, trois médailles de Maire Honoraire.

Merci Alain pour tout le travail effectué pour le bien de notre commune.

Voici des passages du discours de Mme La Maire.

Je rappelle que c'est le Code Général des Collectivités Territoriales qui définit l'honorariat de la façon suivante :

« Une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat »

Cette formule résume, on ne peut mieux, les qualités qui jalonnent le parcours d'Alain BADOIL, un parcours dont je vais m'attacher à rappeler les principales étapes.

Parlons d'abord de son action municipale.

En 2001, il a succédé à Adrien L'hospital en place depuis plusieurs mandats. L'équipe pleine de talents avait formulé un plan de mandat ambitieux bien qu'elle n'ait jamais exercé en dehors de Guy L'hospital, conseiller sortant.

Dès 2002, plusieurs projets avaient été décidés :

- Construction d'une nouvelle école et d'un restaurant scolaire chauffés par une chaufferie bois
- Soutien à la mise en place d'un service périscolaire associatif
- Construction d'une salle d'été au complexe associatif
- Lancement du projet de la résidence Clair Matin afin de répondre à une demande de logements adaptés aux personnes vieillissantes et pour conforter le projet de chaufferie bois

- Discussion avec les hôpitaux psychiatriques Lyonnais pour l'ouverture d'une nouvelle structure à Yzeron
- Décision de réaménager la mairie au rez-de-chaussée à la place de l'école publique dès livraison du nouveau bâtiment
- Discussion avec le Département pour la construction d'une nouvelle caserne des pompiers puis acquisition foncière par la mairie pour réaliser le projet.
- Le PLU a été adopté en février 2008, juste à la fin du mandat

Ce premier mandat qui a duré 7 ans a permis des changements importants et structurants à Yzeron.

Le deuxième mandat est à l'image du premier en terme de réalisations.

L'équipe municipale, composée des personnels et des élus, orchestrée par Alain Badoil, a largement oeuvré.

- L'ancienne cure a été transformée en 4 logements à loyers encadrés
- Suite à la fermeture de la poste, une agence postale dans les locaux de la mairie a pu offrir aux habitants des services similaires.
- Il y a eu l'acquisition et l'aménagement du parc de la terrasse avec construction de la résidence du Planil
- Construction d'une deuxième chaufferie bois en centre bourg avec un réseau de chaleur et la construction du hangar de stockage et séchage de plaquettes forestières pour les chaufferies.
- Construction avec le SIAHVY de deux stations d'épuration plantée de roseaux, d'abord à la Brally puis quelques temps après à Chateaufieux.

Le marathon des projets s'est poursuivi lors du troisième mandat et le bilan final est important.

- Ce fut à l'époque la fin des travaux du lac du Ronzey
 - Puis les travaux de rénovation et agrandissement de la salle des fêtes
 - Le réaménagement des vestiaires du foot et des extérieurs du complexe associatif
 - Le réaménagement du parking du lac du Ronzey avec la CCVL
 - La restauration de l'église
 - l'agrandissement et la restauration des locaux de la bibliothèque
 - La mise à disposition d'un terrain pour la construction des nouveaux locaux pour la résidence l'Yzeron qui accueille des personnes en situation de handicap psychique
- L'acquisition foncière et l'aménagement d'un chemin en soutien au projet du Fantasticable.

A son action municipale, il faut rajouter son investissement à la CCVL. Dès le deuxième mandat il a oeuvré en tant que vice président aux finances et informatique, puis au troisième mandat vice président à la vie économique.

Dans les mêmes temps, Alain a intégré assez vite le SAGYRC, le syndicat de rivière de l'Yzeron, dès 2003, il a rejoint l'équipe en tant que vice président en charge des finances puis Président en 2014.

Alain, au nom du Conseil Municipal et des Yzeronnais et Yzeronnaises, je te remercie pour ton engagement, ton dévouement, ta disponibilité au service de l'intérêt général. Sache que la mairie est aujourd'hui entre de bonnes mains et que comme tu l'as fait ces dernières années, nous poursuivons avec nos collègues élus et agents le travail engagé, avec humilité et détermination, en pensant toujours à l'intérêt général de notre si beau village.

C'est avec honneur que je te remets la médaille de maire honoraire à l'effigie de la commune.





Fleurissement du village

Tous les mercredis matin quand le temps le permet, la petite troupe de bénévoles se retrouve dans la joie et la bonne humeur équipée de leurs outils fétiches : tournevis "déracineur" pour Fabrice, Patrick à la cisaille pour les coupes de printemps et d'automne, Danièle à la grelinette ; Triandines, râpeaux, sécateurs et gants pour Jocelyne, Christine, Françoise, Corinne ; Guy au grattoir et gros travaux, Christian à la supervision, ... et 2 nouvelles venues : Cyrille et Colette.

Avec humilité (la nature étant plus forte) nous nous activons pour l'embellissement du village, le plaisir de tous les yeux et parfois le nez aussi... Nous ne sommes pas des professionnels mais chacune et chacun apporte ses connaissances et savoirs. Nous nous accordons le droit à l'erreur, les décisions essaient d'être collégiales. Sans grande réussite nous avons tenté de faire nos semis par nous même pour limiter les dépenses !

A l'automne dernier nous avons planté différents bulbes et ce printemps les couleurs ont explosé !

Nos erreurs et réussites permettent d'avancer et de corriger le choix des plants en sélectionnant des variétés pouvant s'adapter sur certains massifs dans un terrain plutôt caillouteux et pauvre en terre végétale. Une plate-bande réservée aux légumes en face du Carmel interpelle et interroge les passants.

2023 est orientée vers la plantation d'arbustes et de fleurs résistants aux fortes chaleurs et manque d'eau. L'investissement d'environ 2 000 euros pour cette année devrait être une économie pour l'avenir en termes de budget, de temps passé, d'entretien et d'arrosage. L'an passé une interdiction d'arroser a été déclarée. La rareté de l'eau l'été dernier a contribué à la mise en place de quatre récupérateurs d'eau de pluie (Guy nous a été d'une aide

précieuse concernant l'installation des bacs et la confection des caches en bois de récupération).

Le groupe fleurissement est ouvert à tous et si l'envie de tailler, gratter, planter ou pailler vous démange (essentiellement le mercredi matin), n'hésitez pas à contacter la mairie ou venir à notre rencontre en plein travail, ce sera salubre pour notre village ...

Côté optimisation des déchets verts, bien entendu, tout au long de l'année le broyage des branches déposées par les habitants se fera aux services techniques à l'aide des agents et des bénévoles (le respect des consignes est important pour le bon fonctionnement de ce travail). Le broyat servira encore pour les composteurs et le paillage des différentes plantations pour économiser de l'eau (merci de vérifier vos déposes afin de faciliter le travail des bénévoles et d'optimiser la qualité du broyat et du compost...)

La haie du parking du Planil a été arrachée l'automne dernier, en collaboration avec des élèves stagiaires de la MFR de Chessy les Mines aidés par nos services techniques, pour une plantation d'arbustes locaux au bénéfice de la «biodiversité». Effectivement la vieille haie de conifères n'avait aucun intérêt écologique à cet endroit précis. La plantation est aujourd'hui en très bonne santé, aucune perte n'est à déplorer, le pralinage bio de monsieur Crozier a porté ses fruits sur les racines des arbustes. L'hôtel qui permet aux insectes de se loger dans de bonnes conditions a bien résisté au frimas de l'hiver. En nous rendant visite le 26 avril dernier les stagiaires ont pu apprécier le fruit de leurs travaux en constatant que des insectes avaient élu domicile à l'intérieur de la structure.



Si Yzeron m'était conté



Cartes Postales & Photos Anciennes d'Yzeron - Jean Marc LHOPITAL



Les Prisonniers de retour de la Guerre 39-45 ont joué une pièce de théâtre (sur la photo Abbé Lhopital) Merci à Gilbert C.

Depuis la naissance de la femme et de l'homme, l'histoire s'est gravée dans le marbre, peinte sur les murs des grottes et sur les tableaux, écrite dans les livres et photographiée.

Je suis passionné par la collection de cartes postales depuis 40 ans.

Intéressé par les photos anciennes de la vie culturelle, agricole, touristique et religieuse ...du village, j'ai été initié par mon père depuis ma tendre jeunesse

L'intérêt d'une collection est de pouvoir la montrer au plus grand nombre, alors, profitant du progrès je fais un site où je publie des cartes postales et des photos anciennes d'Yzeron.



Mr FARLAY Tony Instituteur à l'Ecole d'Yzeron Juillet 1911 (Merci Gérard D.)



Mr Berthoud Instituteur de l'Ecole Privée

Depuis la naissance de la femme et de l'homme, l'histoire s'est gravée dans le marbre, peinte sur les murs des grottes et sur les tableaux, écrite dans les livres et photographiée.

Je suis passionné par la collection de cartes postales depuis 40 ans.

Intéressé par les photos anciennes de la vie culturelle, agricole, touristique et religieuse ...du village, j'ai été initié par mon père depuis ma tendre jeunesse

L'intérêt d'une collection est de pouvoir la montrer au plus grand nombre, alors, profitant du progrès je fais un site où je publie des cartes postales et des photos anciennes d'Yzeron.

J'ai réuni un grand nombre de photos venant de ma famille et d'habitants du village qui ont eu la gentillesse de me les montrer.

Depuis la disparition du site de Monsieur Jean Radix domicilié au Parc j'ai voulu créer ce site "Cartes Postales et Photos Anciennes d'Yzeron (69)" pour montrer à ceux qui le souhaitent les lieux, les scènes de la vie d'autrefois de notre village même s'il y a des photos plus récentes.

Historiquement village de montagne agricole dans sa partie campagne et très touristique dans son bourg avec de très nombreuses photos de batteuse mais aussi beaucoup de vues des hôtels-bars-restaurants.



Les conscrits



La Place du village

Ce site est commencé mais n'est pas fini et je pense qu'il ne le sera jamais !

Que ce site alimente les discussions entre Yzeronnaises Yzeronnais et tous ceux qui peuvent me confier des photos anciennes que je puisse les mettre sur le site seront les bienvenus.

Et de même me signaler des précisions sous les photos déjà téléchargées

Il y a sans doute des erreurs, je ne connais pas tout et je demande la coopération des habitants d'Yzeron pour m'aider.

Surtout si vous avez des vieilles photos trouvées dans la maison de vos parents ou bien dans la maison que vous venez d'acheter ne les jetez pas, elles peuvent montrer des scènes ou des changements dans les constructions d'autrefois.

Je souhaite intéresser le plus grand nombre d'habitants d'Yzeron afin de :

- reconnaitre sa parenté sur les photos
- montrer que la place où il habite était destiné à un autre usage
- la vie du village dans le temps.



Banquet des Classes 1959



L'exploitation de la carrière

La vie d'autrefois du village d'Yzeron était très riche en activités parce que Lyon est à seulement 30 kms et que les moyens de déplacements ont existé depuis longtemps.

Je remercie Gilbert C. de son aide quasi quotidienne et de tous ceux qui m'ont aidé à développer ce site. Ce site n'est pas de la nostalgie, ni un "c'était mieux avant" mais seulement le souhait de montrer la vie de notre village autrefois.

Les photos que je recherche afin d'enrichir ce site sont particulièrement celles :

- De la Vogue sur la place centrale
- De l'équipe de foot de Lyon à l'hôtel bar restaurant le Cheval Blanc
- Du Bal sous la halle avec orchestres "Dany Mario et Paul Gérard"
- Des élections de Miss Yzeron organisées par le Syndicat d'Initiative
- De la colonie du Progrès en activité
- Du Club alpin à la ferme de Py Froid "le Colombier"
- Des nombreux rallyes surprise organisés par les joyeux troubadours
- Du terrassement et construction du plan d'eau
- Des tirs aux pigeons à Châteauevieux et emplacement du camping actuel
- Et aussi d'autres évènements anciens.

Merci beaucoup
Jean Marc LHOPITAL

<https://sites.google.com/view/cartes-photos-anciennes-yzeron>



Les conscrits



La chorale



Ferme du Parc chez Thollet



L'exploitation de la carrière



LE P'TIT LIVRET

Mairie

31, grande rue
69510 Yzeron
04 72 41 17 30
Fax 04 78 81 03 34
mairie@yzeron.com
www.yzeron.com

Horaires d'ouverture

Mairie et agence postale
du lundi au samedi 8h30 à
11h45 et le vendredi de
14h30 à 16h45.
Fermée le mercredi.

Le soir et le week-end, en
cas d'urgence, vous
pouvez laisser un message
sur le répondeur de la
mairie. Un membre du
conseil en sera automati-
quement informé.

Rendez-vous

Mme la Maire reçoit
du lundi au vendredi
sur rendez-vous.
Secrétaire Générale
Christine Vidal
chistine.vidal@yzeron.com

Permanence des élus

Les élus vous reçoivent
chaque samedi de 10h00
à 11h45, sans rendez-vous,
dans la salle
du conseil municipal

Conseil Municipal

Les séances publiques
sont ouvertes à tous. Les
dates des séances sont
précisées dans les
comptes- rendus qui sont
affichés sur
le panneau situé sur
la façade de la mairie
et sur le site Internet.

Pratique

Conciliateur de Justice
M. Guyot
2e lundi du mois sur RDV
à la Mairie de Vaugneray

Sécurité Sociale
Sur RDV au 04 27 82 23 50
le vendredi matin

**Assistante Sociale
Départementale**
Sur RDV à la Maison du
Département du Rhône à
Vaugneray au 04 78 45 78 20

**Assistante Sociale
Agricole**
Mme Gutty - Sur
rendez-vous en Mairie de
Vaugneray

Planning Familial
Marie-Hélène Lutz
Brindas 04 78 45 40 43
Vaugneray 04 78 45 90 54
St-Martin-en-Haut
04 78 48 51 27
St-Symphorien-sur-Coise :
04 78 19 06 34

Solidarité-Emplois
M. Gagnière 1 jeudi sur 2,
de 9h à 11h30
en Mairie 04 78 45 98 53

SIPAG
En mairie sur rendez-vous
04 37 22 07 24
<https://lesipag.org/>

Culte Catholique
Au Carmel dimanche 17h15 /
À la paroisse voir tableau
d'affichage de l'église et au
kiosque

OTVL
(Office de tourisme)
Été du 1er juillet au 31 août.
Du mardi au dimanche de
10h à 13h et de 14h à 18h
place centrale à Yzeron
04 78 57 57 47
office.tourisme@ccvl.fr

Services à la population

**Amicale
des Sapeurs-Pompiers**
Président John Panier
panierjohn.panier@gmail.com

**Association des JSP
des Monts du Lyonnais**
Présidente Justine Poncet
07 60 84 19 79
poncetjustine@gmail.com

**Fady Association
des Familles D'Yzeron**
Présidente
Stéphanie Lhopital
stephlhopital@yahoo.fr

Périscolaire (mairie)
Rémy Bonnier
06 64 11 57 67
periscolaire@yzeron.com
Salle du P'tit Pré
Matin de 7h à 8h30, midi
de 12h à 13h45, soir de 16h30
à 19h

ADMR
des Hauts du Lyonnais
Présidente Christiane Ferlay
04 78 19 05 49
cferlay.hautsdulyonnais@fedo
69.admr.org

Vie Scolaire

École publique
« Le P'tit pré »
369 route de Saint Martin
69510 Yzeron
Directrice Mme Confort Alexia
04 78 81 02 44

École privée
« La Madone »
10, route de la Rivière
69510 Yzeron
Directrice Mme Putzu Cathé-
rine
04 78 81 02 03

Restaurant Scolaire
Responsable Grégory Laroche
04 78 81 02 72
cantine@yzeron.com

Apeec
Présidente Bérangère Vieillard
vieillard.berangere@gmail.com

Apel
Présidente Béatrice Crozier
apelecoledelamadone@gmail.co
m

Ogec
Président Cyrille Buisse
secretariat@centrescolaire-saint
martin.com

Collège public
« Le Petit Pont »
730, avenue
des Hauts du Lyonnais
69850 Saint Martin en Haut
04 37 41 02 02

Collège privé
« Saint Martin »
23, rue des Cherchères
69850 Saint Martin en Haut
04 78 48 60 08

Collège privé**« Saint Sébastien »**

8, rue du Chardonnet
69670 Vaugneray
04 78 45 81 56

Collège et Lycée privés**« Champagnat »**

250, rue Chanoine Pavailler
69590 Saint Symphorien sur
Coise
04 78 48 43 07

Lycée public René**Descartes**

145, avenue Gadagne
69230 Saint Genis Laval
04 78 56 75 80

Les commerçants**Marché de producteurs
et d'artisans**

le dimanche matin
de 8h30 à 12h30
sur la place centrale

Boulangerie**Les délices d'Yzeron**

24, Grande Rue
04 78 81 07 64

Boucherie du centre

24, Grande Rue
07 60 37 89 73

Épicerie Chez Evelyne

Épicerie, Tabac, Légumes
et Produits Frais
26, Grande Rue
04 78 81 01 03

Alexandra Coiffure

3, Grande Rue
04 78 81 02 49

**Garage Patrick auto
service**

16 route de la rivière
04 78 73 56 05
06 16 85 10 88

Bar - Restaurant**Chez Mono**

Bar-Restaurant
Rue de la Cascade
04 37 41 04 38
06 05 54 86 01

Au Petit Rapporteur

Bar, Bouchon lyonnais
2, place Centrale
04 78 81 01 82

Le Comptoir d'Yzeron

Bar-Restaurant
Place centrale
04 78 46 58 04

Les Touristes

Restaurant
1 grande rue
04 78 81 00 18

La Maison du Lac

Bar, restaurant
33 Route De La Rivière,
Lac Du Ronzey
04 78 46 72 66

Auberge du Plat

Restaurant Solidaire
741 Chemin du Plat
04 78 81 03 02

Les artisans**Maçonnerie - rénovation****L'hôpital R. et C.**

Maçonnerie, Toiture, Façade,
Rénovation et Travail
de la pierre
99, ch de Fontrobert
Châteauvieux.
04 78 19 13 28
06 17 45 69 11
www.lhopitalrc.fr

Peinture - décoration**Thierry Froment**

Plâtrerie, peinture, décora-
tion
63, rte de Thurins
04 78 81 05 14
06 09 45 05 21

Électricité**Matelec**

Électricité générale
Chemin du planil
06 61 51 04 02

Entretien - réparation**Zone Rouge Motos**

Entretien, réparation et vente
de motos, quads et scooters
147, chemin de Fontrobert -
Châteauvieux
06 58 68 55 45

Menuiserie**Ls L'hôpital Seve**

Atelier menuiserie
2272, rte de La Brally
06 18 49 12 94
06 16 19 45 36

Toiture**Les zingueurs des monts
du lyonnais**

Couverture, zinguerie et
isolation de toiture
06 67 26 72 42

**Pose et Entretien
de revêtements****Antonio Direito**

Sols et murs, nettoyage
industriel
603 chemin du Garon
06 18 00 37 36

Multi-Services**Georges Navarro**

Jardinage, Petits bricolages
318, ch de Pierre Jeune
06 81 42 68 89

Serge Pradel

Multi-services en Bâtiment
6, ch de Fontrobert
Châteauvieux
04 78 81 01 80
06 86 67 14 15

Espaces Verts**EVML**

Espaces verts, création
et entretien
246, impasse de Saint Clair
04 78 50 42 07

**Multi service - Aide à la
personne****T.T.S.L. Anizot. S**

Entretien d'espaces verts,
petits bricolages
06 18 63 30 53

**Emma Dubuc
et Thierry Darfeuille**

Dans le domaine du service à
la personne depuis plus de 10
ans.
Règlement par chèque
emploi service ménage,
vitres, repassage, courses...
06 20 18 22 77

Roger-Pierre De Vreese

Professionnel agréé ménage,
repassage, jardinage,
entretien paysager, bricolage,
courses
06 01 71 60 40

Produits fermiers - Vente a la ferme

EARL Petiota Chievra

Fromages de chèvre, Yaourts
986, chemin de Fontrobert
Châteuvieux
04 78 73 99 37
Période sans production de
décembre à fin janvier
Sur le marché le dimanche
matin

Gaec Le plein air en cocotte

Volailles, œufs, terrines
638D chemin de la Corne-
lière
06 79 31 27 31

EARL des crêtes

Caissettes de viande
1355 route des crêtes
04 78 81 00 16

Milu Pomme

Pâte de pomme, bougie,
cire d'abeille
1355 route des crêtes
07 69 15 55 28
www.milupomme.com

Joël et Maryse Delorme

Légumes de saison, fruits
rouges, œufs, pommes de
terre et bois de chauffage
160, ch de Py Froid (au
départ des chemins de Py
Froid)
04 78 81 02 74
06 50 27 88 35

Christian Rivoire

Fromages de chèvre, Vache
et Mélange, terrine de
chevreaux
1118, ch du Garon
À la ferme sur RDV
04 78 81 01 49
06 89 56 62 78

Sylvain Dumortier

Fromages de vaches
310 Ch du Rozard
06 67 43 60 57

Les Alpines du lac

Fromages de chèvre, lait,
viande de chevreau
1083 route du Thiollet
69610 Montromant
06 44 03 55 94

Le rucher d'Yzeron

Miel et produits de la ruche
916 impasse du pilon
69610 Montromant
04 78 68 52 26
06 72 75 05 28

Arts & créations

Arte Sincero

Création, transformation,
réparation de bijoux
19 grande rue
06 49 54 74 45

Le bocal d'Art

Association de créateurs
d'Yzeron
23 Grande Rue
69510 Yzeron
createursyzeron@gmail.com

Patricia Radix

Artiste peintre
5 chemin du planil
04 78 81 02 81

Atelier Couture de vie

Retouches, confection,
transformation vêtements,
broderie personnalisée
17 grande rue
06 77 88 24 20

Atelier déco de Cathy

Relooking et transformation
de mobilier et d'objets.
Ateliers, stages créatifs,
cours de relouping.
Création et vente d'objets et
mobilier transformé.
21 route de la rivière
0606569358
catherine.bouvard69deco
@gmail.com

Chambres d'hôtes

Le Logis du Radiron

Capacité de 6 pers.
215, ch des roches - La
Brally
04 78 81 06 65
06 64 67 16 66
logis-du-radiron.blogspot.fr

La Maison du Parc

Capacité de 8 pers.
2, Grande rue
04 78 81 09 21 - 06 68 38 22
33
la-maison-du-parc.com

Auberge du Thiollet

Capacité de 10 pers.
Le Thiollet
06 16 49 91 46
ferme.thiollet.free.fr

Un jardin secret

Capacité de 8 pers.
Maison et table d'hôtes, petit
déjeuner inclus
21 route de la rivière
04 72 33 53 01
www.unjardinsecret.fr
contact@unjardinsecret.fr

Gîtes et meublés

La casa Renata

Gîte, studio 2 pers
70 traverse du planil
06 15 38 71 46

Gîte des Esselards

Capacité 3 gîtes de 6 pers.
192, imp. des Esselards
06 66 65 67 20
04 78 81 04 43
gite-rhone-lyon-yzeron.com

La Goutte Chérine

Capacité de 17 pers.
1090, imp. des Esselards
La Goutte Chérine
lagouttecherine@gmail.com

Le Moulouis

6 personnes
27 route de la rivière
06 71 58 83 05
richard.rivollier@orange.fr

Camping et loisirs

Camping L'Hacienda

Capacité 30 emplacements
2, chemin du Planil
06 59 12 39 95 - 06 06 79
79 84 - 09 53 21 82 31

Coaching running Trail

Courir avec plaisir, se
rapprocher de la nature,
améliorer ses performances,
prévenir les blessures
Yannick Fontange
06 80 53 47 03

Centre Nautique Inter- communal

20, chemin du Stade
69670 Vaugneray
04 78 57 83 83

Le Plateau d'Yzeron

Escape Game,
Acrobranche, tyrolienne,
randonnée avec ânes
741, chemin du Plat
04 78 81 03 02
www.plateaudyzeron.com

Le spa d'Yzeron

Sauna, Jaccuzzi, soin
visage, massages, vente
crème,
maquillage, épilation
Le Plat 69510 Yzeron
06 67 95 80 22
09 72 42 78 28

Le Jardin d'Yzeron

Balade tout près
des plantes.
Connaître et reconnaître
les plantes sauvages des
Monts du Lyonnais au cours
de promenades ludiques.

Ateliers "Cueillette - Cuisine"

Rencontrez les plantes
sauvages et cuisinez-les
06 12 59 02 31
www.jardin-yzeron.fr

Les associations

Culture

Les Amis de la Chapelle de Châteaueux

Président Bernard Gulon
gulon.jnb@sfr.fr

Association des Amis de la Bibliothèque

Présidente
Evelyne Pugeat
pugeatevelyne@gmail.com
Mardi de 16h30 à 18h30,
mercredi de 15h à 17h
Samedi et dimanche de
10h30 à 12h
04 78 81 07 66

L'Araire

04 78 45 40 37
Président Thierry BADEL
laraire@wanadoo.fr

La Batterie Fanfare l'Hirondelle

<https://www.facebook.com/bfhirondelle/>

Loisirs

Club Soleil d'Automne

Président Noël Lhopital
marthenoel@orange.fr

Association Chevaux de Trait Anciens Métiers

Président Fabrice Fourdin
f.fourdin@wanadoo.fr

Association des Classes d'Yzeron

Présidente Carla Dupin
c.dupin12@gmail.com

Sports

VASY Football

Président Martial Lhopital
martial.lhopital@orange.fr

VASY Gymnastique

Présidente Roxane Couty
roxcouty@gmail.com

Société de Pêche

Président Jean Gatignol
jeangatignol@hotmail.fr

Sportive Boule Yzeronnaise

Président Jacques Rivoire
jhrivoire@wanadoo.fr

Société de Chasse

Président Laurent Bonnier
laurent.bonnier@neuf.fr

Yzeron Trail Nature

Président Pierre Paillason
yzerontrailnature@hotmail.fr

Autres

La Roche

- Résidence l'Yzeron
356 Route de St Martin
69510 YZERON
04 78 81 43 39

FNACA

Président Jean Dupin
monique.dupin58@sfr.fr

Ginkgos Villageois

Gouvernance collégiale
31 grande rue
ginkgos.yzeron@gmail.com

Notra Lingua AFPL

Association des Amis du
Francoprovençal en Pays
Lyonnais
Président Lucien Piegay
lucien.piegay@wanadoo.fr

Syndicat Agricole

Président
Damien Giroud-Bouton
04 78 81 00 47

Aquagone

des Vallons du Lyonnais
Présidente Roxane Couty
roxcouty@gmail.com

YZEA Yzeron entraide et accueil

Gouvernance collégiale
31 grande rue
accueil_yzeron@framalistes.org

Numéros d'urgence

Mairie

04 72 41 17 30
Les soirs et le week-end, en cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur de la mairie. Un membre du conseil en sera automatiquement informé.

Gendarmerie de Vaugneray

04 78 45 80 21

Police - Gendarmerie

17

Pompiers

18

N° d'urgence européen

112

SAMU

15

Médecin de Garde

15

SOS médecin

36 24

Centre Anti-Poison

04 72 11 69 11

Association

Vivre Sans Alcool
avsvaugneray@free.fr

Santé

Cabinet d'infirmières diplômées d'Etat

15 Rue de la cascade
Emmanuelle Bruyas et
Nathalie Bonin
06 33 30 76 20

Cabinet de Psychothérapie Solange Lhopital

06 17 30 17 69
www.respir.net

Pharmacies

St-Martin-en-Haut

04 78 48 60 26

Thurins

09 82 45 91 14

Vaugneray

04 78 45 80 29

Si vous souhaitez apparaître ou apporter des modifications, merci de vous faire connaître en Mairie
04 72 41 17 30

Vivre Ensemble

Zoom sur le groupe festivités

Membres : Virginie Blum, Yves Beltran, Fabien Caffier.

Ils s'occupent de l'**organisation logistique des commémorations** et d'autres manifestations comme la fête de la musique.

Dans le cadre du devoir de mémoire, nous avons voulu que les **enfants** soient partie prenante durant les commémorations, un travail a été fait avec l'école du Ronzey pour les faire participer à des lectures de texte. Nous avons été heureux de voir leur intérêt. Nous avons pu le mettre en place dès le 19 mars puis pour le 8 mai. Merci à nos jeunes pour leur implication et à Mme ECHARD sans qui rien n'aurait été possible.

Le groupe festivités s'occupe d'**organiser la fête de la musique**. L'année dernière la fête a été bien « arrosée » mais cette année nous avons envisagé un repli à la salle des fêtes vers laquelle nous avons pu nous tourner.

Une **réflexion est menée** par le groupe pour l'organisation du **8 décembre**.

SANSEVERINO
HOMMAGE À FRANÇOIS BERANGER

JOUE PAS AVEC MES NERFS

VENDREDI 13 OCTOBRE 20H30
SAMEDI 14 OCTOBRE 20H30

OUVERTURE DES PORTES À 19H45
TARIF UNIQUE : 10,00€

PREMIÈRE PARTIE
LISE CABARET

BILLETTERIE

QR CODE

HTTPS://WWW.MELLERCO.COM/ASSOCIATIONS/LE-GRU-QUI-PASSE

INFORMATIONS : BARKIPASS.CONCERTS@PROTON.ME
06 04 24 70 00

SALLE DES FÊTES D'YZERON
12, ROUTE DE LA RIVIÈRE 695 10 YZERON
SUR PLACE : BUVETTE / RESTAURATION BIO ET LOCALE

LE BARKIPASS

Concernant les projets à venir, nous organiserons des rencontres individuelles avec les associations pour faire le point sur leurs attentes.

Nous nous associons avec la CCVL pour les « chantiers jeunes » avec une mission sur Yzeron durant les vacances de la Toussaint du 23 au 27 octobre (le matin).

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association « La Fabrik » et du festival « un mouton dans le ciel », un spectacle a eu lieu le 15 avril : Garage à papa. **Le spectacle était complet.**

A venir ...
un partenariat avec l'association « Barkipass » et l'organisation de la venue de Sanseverino & Lise Cabaret en 1ère partie.

Le vendredi 13.10
&
le samedi 14.10 à 20h30

Le projet d'un spectacle pour les écoles et les anciens est reporté au lundi 25 septembre à 15h00 avec la compagnie « Dancing spirit ».

D'autres demandes de partenariat nous parviennent pour l'organisation de spectacles ou festivals sur Yzeron que nous étudions.

D'autres projets sont toujours en cours comme la réflexion sur l'amélioration de l'approvisionnement du restaurant scolaire en bio et local en partenariat avec la CCVL et la résidence l'Yzeron. Des rencontres ont eu lieu entre les différents acteurs. Des projets de formation, de rencontres avec des producteurs ont été avancés. Le travail engagé se poursuit. La finalisation du règlement du plateau sportif et son utilisation dans son intégralité pour les usagers est à venir d'ici la fin de l'été.

De nouveaux projets émergent comme la création d'un skate park et/ou pum track sur le terrain au niveau du plan d'eau appartenant à la CCVL qui nous a demandé de revenir vers eux avec un projet.

Mme la Maire porteuse du projet va associer les jeunes à ce projet en sollicitant les écoles et l'Espace Jeunes. Un projet avec la résidence l'Yzeron et le périscolaire est en cours de réflexion.

La commission a également travaillé sur le remplacement de matériel au restaurant scolaire, sur le règlement intérieur et les tarifs du périscolaire pour la rentrée 2023-2024 en lien avec Rémy Bonnier, celui du restaurant scolaire sera voté au CM de juillet avec les tarifs. La commission a également travaillé sur les demandes de subventions accordées aux associations. Le comité consultatif Enfance-Jeunesse s'est réuni au mois de janvier et grâce aux échanges avec les parents nous avons pu améliorer certains points abordés lors de ce comité. La commission Vivre Ensemble est également associée au travail sur la requalification du centre bourg.

Aménager sans dénaturer

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Sur les monts du Lyonnais, les élus ont eu très tôt la volonté de préserver leur territoire, la qualité de leurs paysages et de leurs villages.

Ainsi, la commune d'Yzeron dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération dès 2008 (05/02/2008).

La nouvelle municipalité poursuit ces efforts et a exprimé dès son élection sa volonté de protéger le territoire tout en cherchant à accompagner un développement respectueux de l'environnement, valorisant les spécificités de la commune et son caractère rural.

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Un PLU est d'une part un **document stratégique** : il exprime les ambitions de la municipalité sur le développement et l'aménagement durables du territoire communal et le cadre de vie : habitat, activités, déplacements, environnement. ...

Et d'autre part le PLU est un **document réglementaire** : il régit l'évolution des « parcelles », notamment à travers l'instruction des permis de construire et de démolir. A ce titre il se dote de moyens concrets et efficaces utiles à un urbanisme opérationnel : orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et règles écrites et graphiques à partir desquelles sont instruites les autorisations relatives au Droit Des Sols : permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, certificat d'urbanisme...

La modification du PLU ?

Le PLU a déjà connu deux procédures de modification approuvées les 15/12/2009, 10/12/2013.

La dernière a été prescrite par arrêtés de Madame la Maire en date du 19/9/2022 et du 25/5/2023.

Cette dernière modification est motivée par la volonté des élus de soutenir les activités existantes de la commune et leur développement.

Elle porte sur les objectifs suivants :

- La création en zone N, à la BRALLY, d'un secteur «Nhd » de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) afin de favoriser l'activité artisanale et économique
- La modification du coefficient des 30 % de surface de plancher en zone Ud, et l'emprise au sol
- La modification du règlement de la zone N en précisant les règles spécifiques au secteur Nhd
- L'autorisation des toitures terrasse en zones U

Une enquête publique s'est déroulée du Mardi 20 juin 2023 au Vendredi 21 Juillet 2023 avec des permanences tenues par Monsieur Régis MAIRE, commissaire enquêteur, Ingénieur retraité de la fonction publique territoriale.

Le lancement de la révision générale du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune est ancien (2008). Sa révision n'a jamais été lancée, bien que réglementairement, elle doit intervenir tous les 6 ans. La municipalité, soucieuse de répondre au plus près aux évolutions sociétales, sociales, économiques, environnementales, a jugé qu'il était grand temps de lancer une révision générale de son PLU. C'est une démarche lourde, notamment pour une petite commune rurale. Pour autant la municipalité a jugé qu'elle était prioritaire pour prendre en considération les évolutions en cours mais aussi pour autoriser un dialogue avec les habitants, les acteurs et partenaires. En effet, que voulons-nous collectivement aujourd'hui et demain pour l'aménagement et le développement de notre territoire ? Comment partager nos représentations pour arriver à « dessiner une vision partagée » et répondre aux nouveaux enjeux (transition écologique ; pressions foncières ; friches agricoles ; ressource en eau ; se loger...etc.) ? Lors de sa réunion du 30 mars 2023, le Conseil Municipal a ainsi prescrit le lancement de la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.



Pièce 1

Un rapport de présentation qui expose le diagnostic de la commune, analyse l'état initial de l'environnement, présente une analyse de la consommation des espaces et des capacités de densification, justifie les choix retenus dans le PADD, les OAP et le règlement.

Pièce 2

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de préservation ou de remise en état des continuités écologiques; les orientations générales concernant l'habitat, les transports, les déplacements. Il fixe également les objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain.



Pièce 3

Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui prévoient les actions et opérations d'aménagement à mettre en œuvre sur un secteur donné (OAP sectorielles) ou sur un enjeu spécifique (OAP dites thématiques)



Pièce 4

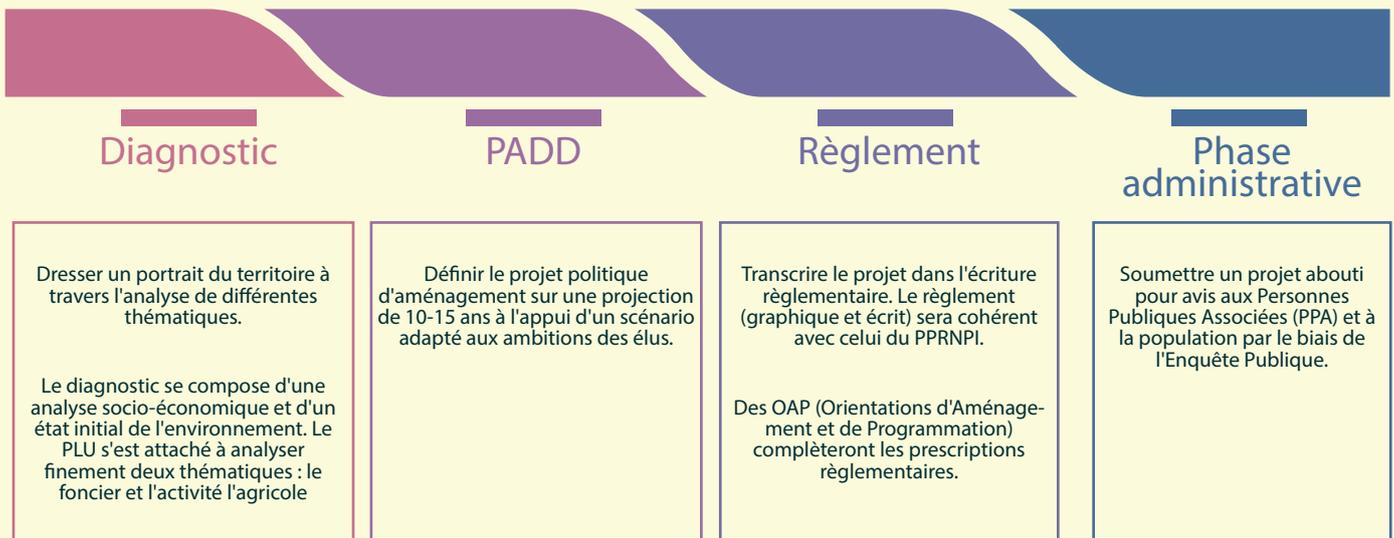
Un règlement écrit qui détaille ce qu'il est possible ou non de réaliser à l'intérieur des différentes zones (implantation, hauteur, stationnement, espaces végétalisés et plantations...).
Un règlement graphique qui délimite les différents types de zones sur l'ensemble du territoire ainsi que ses diverses dispositions (emplacements réservés, linéaire commercial protégé, droit de préemption, ...)



Pièce 5

Des annexes qui contiennent des informations diverses: servitudes d'utilité publique (SUP), les schémas des réseaux d'eau et d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets, existants ou en cours de réalisation, en précisant les emplacements retenus pour le captage, le traitement et le stockage des eaux destinées à la consommation, les stations d'épuration des eaux usées, ...





La concertation du public

Le Conseil Municipal a exprimé sa volonté d'associer largement et tout au long de la démarche de révision les habitants d'Yzeron. Cette concertation devra également associer les « personnes publiques associées » (PPA), comme l'Etat, les communes voisines, les chambres consulaires, etc.

Les modalités de la concertation ont été définies dans la délibération du 30 mars 2023, selon les principes suivants :

- Une concertation de l'amont (mise en place de la démarche de révision générale du PLU) jusqu'à l'enquête publique
- Une mobilisation de tous : habitants ; acteurs économiques ; agriculteurs, acteurs sociaux... avec des temps de rencontres, d'échanges pour co-construire le projet
- Une exigence de pédagogie tout au long de la démarche aussi bien vis-à-vis de l'équipe municipale que des habitants qui devra s'articuler avec le principe d'information chemin-faisant
- Une territorialisation de la concertation : des temps de rencontre par hameaux, notamment Chateaufieux et La Brally
- Une information et communication chemin-faisant et à chaque étape clef de la révision générale du PLU ; Cette information prendra plusieurs formes : mise en place d'un registre en mairie dès le démarrage de la révision ; informations régulières sur le site de la mairie, dans la presse locale, exposition, voire « capsules vidéo » ou autres...
- Des débats sur des sujets clefs et/ou sensibles du nouveau projet d'aménagement et de développement durable pour favoriser un véritable dialogue territorial
- Une permanence « PLU » une fois par trimestre durant tout le temps de la démarche de révision

La concertation prendra fin quand le Conseil Municipal, par délibération, arrêtera le projet de PLU révisé et tirera le bilan de la concertation. Après l'arrêt de projet, le public sera de nouveau invité à contribuer à la procédure de révision au cours d'une enquête publique.

Les dossiers de modification et de révision du PLU sont consultables à l'accueil de la Mairie, aux jours et heures d'ouverture (de préférence les mardis et jeudis). Valérie DEJOUR, adjointe à l'urbanisme, reçoit sur rendez vous.

Contact : mairie@yzeron.com / urbanisme@yzeron.com / Tél : 04.72.41.17.30

Requalification du centre-bourg

Dès 2021, l'équipe municipale a engagé son projet phare de mandat, dans un large esprit partenarial.

Pourquoi se lancer dans la requalification de notre centre bourg ?

Agir sur le centre-bourg est un enjeu majeur pour l'attractivité de notre commune, valoriser l'identité de notre village et un levier pour aborder les questions de solidarité.

Partagés par tous, les espaces publics participent à la qualité de vie des citoyens et de l'attractivité de notre village, pour ses habitants, les commerçants, les entreprises, ou les touristes. Ils favorisent le sentiment d'appartenance et confèrent une identité au centre-bourg en valorisant, voire même en révélant ses atouts : patrimoine bâti, promenades urbaines, mise en valeur d'une perspective paysagère, ouverture d'une place propice aux activités sociales et/ou économiques...

L'espace public est un bon révélateur du dynamisme d'un centre-bourg. La dégradation, l'usage monofonctionnel (stationnement ...) et l'absence d'appropriation par les habitants sont caractéristiques d'une dévitalisation du centre bourg.

C'est un projet global de valorisation, ces espaces sont les premiers éléments visibles d'un aménagement alliant à la fois esthétique et fonctionnalité au service de l'ensemble des usagers y compris les plus fragiles.

L'enjeu de revitalisation du centre bourg repose sur les principaux objectifs suivants :

- préservation et valorisation des spécificités de la commune, de ses atouts, de ses formes urbaines, des espaces partagés
- attractivité du centre-bourg, des commerces et de l'activité artisanale
- mise en sécurité des déplacements (véhicules / cheminements piétons)
- préservation et mise en valeur de la qualité paysagère d'Yzeron
- mise en valeur du patrimoine
- mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- maintien de l'offre de stationnement
- ...

Les différentes étapes

Juillet 2021 :

Saisine de l'Agence Nationale de Cohésion des territoires (ANCT) dans la définition et la mise en œuvre du projet de restructuration du centre-ville et d'autres projets en réflexion.

Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement Rhône Métropole (CAUE)

Décembre 2021 :

Protocole-cadre avec le CAUE pour un appui architectural urbain environnement et paysager ciblé « opération centre-bourg »

5 mars 2022 – 3 juin 2022 – 1^{er} juillet 2022 – 2 décembre 2022 – 3 février 2023 – 23 juin 2023 :
Ateliers de travail élargis aux associations, commerçants, artisans, ..., animés par le CAUE

Août 2022 :

La prestation d'accompagnement à l'implication des citoyens dans le cadre de la réhabilitation du centre-bourg d'Yzeron est confiée à l'agence KALEIDO'SCOP

Février 2023 :

Convention avec le Département du Rhône et la commune d'YZERON, dans le cadre d'une mission assistance à maîtrise d'ouvrage, via l'Agence Technique Départementale

Février et mai 2023 :

la commune s'est positionnée pour plusieurs demandes de subvention, auprès de l'ETAT, de la Région, du Département sur un estimatif prévisionnel de postes « classiques », qui sera adapté ensuite, en fonction du projet retenu.

Vous pouvez retrouver l'ensemble du dossier sur le site internet de la commune : <http://www.yzeron.fr>

Transition Ecologique

Le réseau de chaleur de la commune

Historique

2 chaufferies bois équipent notre village et constituent la base de notre réseau de chaleur urbain. La 1ère, dite des Combes, est entrée en fonction en 2006. Elle se situe à proximité de l'école du ptit pré. La 2ème, « le centre bourg » construite en 2013 est située à côté de la Mairie.

Le réseau « centre bourg » alimente 10 sous stations (3 bâtiments communaux – la mairie, le bâtiment bellevue dont la bibliothèque, les logements du 21 grande rue, le Carmel et 5 logements privés). Sa longueur est de 445 m. Cette chaufferie ne fonctionne que pendant la saison de chauffe, c'est-à-dire d'octobre à mai.

Chaufferie centre bourg



Le réseau des Combes, quant à lui, dessert avec ses 4 sous stations : la résidence « L'Yzeron » (50 résidents), la résidence Clair matin, l'école du Ptit pré et un particulier avec une longueur de réseau de 430 m. Contrairement au réseau du bourg celui-ci fonctionne toute l'année pour alimenter en plus en ECS (eau chaude sanitaire) la résidence « L'Yzeron ». En 2022 ce réseau a notablement été modifié suite au déménagement de la résidence « L'Yzeron ». L'ancien réseau a été fermé et un nouveau tracé a été réalisé qui ne dessert que la résidence.

Aujourd'hui avec nos deux chaufferies bois, 2100 mètres carrés de bâtiments communaux bénéficient de cette énergie, soit 80% du parc.

Au quotidien

Les chaudières bois qui équipent nos 2 chaufferies sont des machines très sensibles mécaniquement et particulièrement sujettes à dysfonctionnement. En effet, contrairement aux chaudières gaz et fioul que nous connaissons tous et qui utilisent un combustible liquide ou gazeux celles-ci fonctionnent avec des plaquettes bois, ce qui peut être à l'origine d'un certain nombre de pannes mécaniques et nécessiter une surveillance quotidienne, 7j/7, assurée par nos agents techniques et vos élus. Lors de chaque livraison il est indispensable de vérifier le taux d'humidité du bois (ce serait contreproductif de consommer de la chaleur fournie pour sécher le bois). Ce taux d'humidité doit se situer sous la barre des 30 %.

Nos agents vérifient également la texture des plaquettes, ni trop grosse (ça pourrait bloquer le mécanisme de la vis sans fin) ni trop petite.

En cas de panne des chaudières bois, ce sont les chaudières fioul, installées dans les chaufferies, qui prennent le relais le temps de la remise en route.

Un prestataire

Malgré la compétence qu'acquièrent nos agents au fil des ans à travers leurs formations spécialisées et leur pratique quotidienne, nous ne pouvons nous passer des services d'un prestataire expert chauffagiste. Depuis 2019 la société Bealem, qui a vendu la chaudière bois des combes, est notre partenaire pour l'entretien et la réparation de notre réseau primaire (2 chaudières bois et 2 chaudières fioul). C'est aussi Bealem qui contribue à la formation de nos agents pour les faire monter en compétence sur ce système complexe. De ce partenariat s'en suit une complémentarité qui permet à nos agents et aux techniciens de cette société de travailler main dans la main pour gagner en efficacité.



Les plaquettes de bois sont stockées dans un silo et acheminées vers la chaudière par un système de vis sans fin.

Quelques chiffres

Pour mieux se rendre compte des quantités de combustible consommé et du temps passé voici quelques chiffres :

- Volume de bois consommé sur les 2 chaufferies en 2022 : 968 m³ (soit 2 camions / semaine)
- Volume de fioul consommé sur les 2 chaufferies en 2022 : 45 000 l
- Temps passé par les agents pour faire les contrôles de maintenance, d'entretien, de remplissage des silos : 7h/semaine soit plus de 350 heures à l'année
- Au niveau administratif, secrétariat et comptabilité (ce dernier étant en partie sous-traité à la Communauté de Communes) : plus de 250 heures annuelles.

Le Conseil d'Exploitation

La commune gère en régie directe les 2 chaufferies. Cette régie est administrée par un Conseil d'Exploitation composé de, Madame la Maire, 6 élus et 6 représentants des usagers. Ce Conseil d'Exploitation est assisté de la Directrice générale des Services de la Mairie. Il se réunit une à deux fois par an, et donne son avis sur divers points et notamment sur les tarifs appliqués. Les décisions sont ensuite prises par le Conseil Municipal.

Tous les ans le point est fait sur le fonctionnement général, les points forts, les dysfonctionnements rencontrés et les solutions apportées.



Depuis 9 ans, les chaufferies bois yzeronaises sont soutenues par AMORCE (Association Nationale des Collectivités Territoriales et des Professionnels pour le Gestion des Déchets, de l'Energie, des Réseaux de Chaleur et de Froid, et de l'Environnement) qui délivre le label national Ecoréseau de chaleur.

Ce prix récompense les collectivités locales qui assurent la meilleure maîtrise de ce service public. Ainsi en distinguant les meilleurs réseaux de chaleur de France (toutes énergies confondues), ce trophée permet de promouvoir les atouts de ce mode de chauffage auprès du grand public, des aménageurs, des promoteurs, des abonnés et des administrations.

Logiciel de gestion à distance

Des alertes nous avertissent, de jour comme de nuit (eh oui !!!), des dysfonctionnements. Dans ces cas-là nous pouvons, grâce à une application dédiée, consulter à distance l'état de fonctionnement des chaudières et faire quelques petites vérifications. Généralement ces alertes nous obligent à nous rendre sur place pour constater et réaliser quelques tests pour redémarrer la chaudière en panne.

Audit de notre réseau

En 2022–2023, nous avons estimé nécessaire de nous faire accompagner par un bureau d'étude (EEPOS) pour réaliser un audit de l'ensemble de notre système, son dimensionnement, ses infrastructures, notre organisation ainsi que les moyens humains mis en place.

Les conclusions du bureau d'étude nous ont été livrées dernièrement et sont en cours d'analyse. Elles seront très probablement suivies, à court terme, de modification d'organisation et d'investissements pour augmenter la fiabilité du service que nous rendons aux usagers du réseau de chaleur.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informés.

Inventons nos vies bas carbone !



En partenariat avec la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais et la commune d'Yzeron, l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) vous donne rendez-vous pour 2 ateliers à la Bibliothèque d'Yzeron pour un atelier «Inventons nos vies bas carbone».

Vous ne connaissez pas encore le concept de l'atelier ?

C'est simple : on tend une ficelle, sur laquelle on pose des cartes qui expliquent l'urgence climatique et qui matérialisent concrètement l'empreinte carbone.

Grâce aux ordres de grandeur, vous allez très vite voir les activités les plus émettrices ainsi que les actions individuelles et collectives pour vivre mieux en répondant à l'urgence climatique (tout en étant heureux !).

•le mercredi 20 septembre de 14h30 à 16h30:

1 atelier à destination des adolescents âgés de 11 à 14 ans, pour l'animation d'un atelier de 1h30-2h environ.

•le samedi 23 septembre de 10h à 12h:

1 atelier à destination d'adulte sur inscription auprès de la bibliothèque, et en complément, l'ALTE 69 tiendra un stand et discutera avec les visiteurs à la volée.



Pensez à vous inscrire !

04 78 81 07 66



L'atelier de Brigitte rebondit grâce à une partenaire providentielle

Installée depuis le 1er avril 2020 dans son atelier « Couture de vie » de la Grande rue, Brigitte a découvert une réalité économique loin de ses prévisions de départ. Tant et si bien qu'elle se décide, en début d'année 2022, à abandonner son atelier fin août pour replier son activité sur son domicile yzeronnais. Mais le hasard a placé Marie-Pierre, de Brindas, sur son chemin. Celle-ci cherchait à implanter son activité de création de textiles artisanaux sur Yzeron. Du coup, elles ont décidé, à partir du 1er octobre, de se partager la boutique-atelier qui restera donc ouverte. Rencontre avec les deux nouvelles partenaires.

Le choix de cesser votre activité en boutique était irréversible ?

Brigitte : Devant le déséquilibre entre mes charges et mon chiffre d'affaires, je n'avais aucune marge de manœuvre. Avec mon expert-comptable, nous avons fixé la date d'arrêt d'exploitation de l'atelier à la fin août. J'avais même commencé à installer une partie du matériel chez moi pour lancer une activité incluant le déplacement chez les clients pour les livraisons de travaux de réparation et de retouche avec éventuellement des essayages à domicile.

Comment s'est fait le rapprochement avec Marie-Pierre ?

Brigitte : Alors que Marie-Pierre exposait sur le marché d'Yzeron l'été dernier, sa fille a découvert le panneau de location dans ma vitrine. Aussitôt alertée, Marie-Pierre est venue me voir. Cela a été une véritable aubaine car c'était très important pour moi de continuer l'atelier vis à vis de la commune.

Marie-Pierre : Dès mes premiers échanges avec Brigitte, j'ai flashé sur le lieu et la personne. Je souhaitais créer un espace partagé avec d'autres artisans mais très vite, je me suis dit que si Brigitte restait, ça pourrait être la solution la plus simple. Je lui ai donc proposé qu'on partage l'espace de son atelier. Courant août, nous avons pu acter le démarrage du projet début septembre pour commencer au 1er octobre dernier.

Vos domaines de création se complètent-ils bien ?

Brigitte : Parfaitement. Ce rebond pour moi avec l'arrivée de Marie-Pierre a été aussi l'occasion de repenser mon activité et la faire évoluer. Je continue le service de la retouche et de la transformation mais j'ai abandonné la confection sur mesure de vêtements. Je développe depuis plusieurs mois une gamme dans le domaine du textile d'ameublement : rideaux, coussins, housse de canapé, dessus de lit, taies d'oreillers... J'ai également créé une activité de déplacement à domicile, notamment pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Je me déplace pour prendre la commande et également faire des essayages par la suite. Je garde donc suffisamment de m² au sein de l'atelier pour mes machines et mon établi d'assemblage.

Marie-Pierre : Pour ma part, je suis dans la création textile éthique* dans l'univers bébé. J'ai lancé cette activité il y a 3 ans, suite à la naissance de ma petite-fille Salomé qui a été ma première « cliente » en bavoires et j'ai fait également beaucoup de masques personnalisés durant le confinement. Je faisais la confection à mon domicile et je diffusais mes créations lors de marchés ou de salons. Mais je voulais évoluer et disposer d'un lieu d'exposition permanent, ce qui est possible dans une partie de l'atelier de Brigitte. Là, je monte également les pièces coupées à la maison. Du coup, je n'ai besoin que d'un petit espace de travail dans la pièce au fond de l'atelier avec une lumière naturelle indispensable pour la couture.

Prochainement, je m'installe à Yzeron, ce qui va me procurer beaucoup de confort pour mon activité. Mes produits ne sont pas concurrentiels avec ce que fait Brigitte.

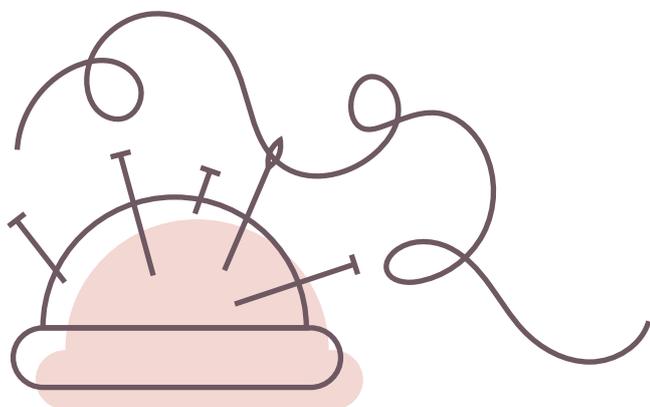
Par contre, j'ai intégré dans mon exposition des produits qu'elle fabrique comme les troussees de toilette ou les pochons pour femme.

Ce terme de partenaires que recouvre-t-il ?

Brigitte : on est sur le principe du partage d'un espace et des charges associées. On s'est donc mis d'accord sur l'occupation des m² et nous partageons toutes les charges inhérentes. Nous avons également réparti les temps de présence et d'ouverture au public sur la semaine. Mais chacune a sa propre comptabilité. Par contre, sous le terme « partenaires », il y a beaucoup de complicité professionnelle et d'échange de pratiques et d'idées. Nous avons toutes les deux beaucoup de points communs : un passé professionnel dans le « social », une tradition familiale de mères ou grands-mères couturières, l'amour de « la belle ouvrage », ... L'arrivée de Marie-Pierre est réellement pour moi une embellie au sein de mon ciel professionnel.

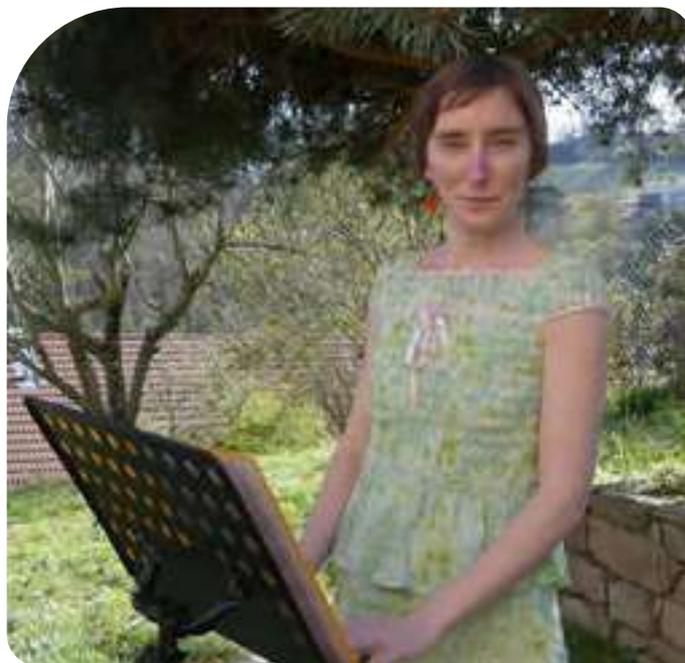
Marie-Pierre : Même punition !!!

Georges Epoque



(*) : la création textile éthique repose sur quelques principes simples :

- emploi de tissus labellisés éco, généralement issus de la récupération
- 0 déchets
- juste rémunération des collaborations et respect de la législation du travail



Célébrante de vie : une reconversion pleine de sens

A 40 ans, Anne LACALMETTE, peut enfin vivre passionnément un besoin qu'elle ressentait depuis longtemps : celui de mettre du rituel et du sacré dans sa vie et celle des autres. Devenue célébrante de vie*, elle nous explique le fondement et le contenu de son nouveau métier qui renvoie à des pratiques du rituel présent dans l'histoire humaine depuis la nuit de temps.

Comment est née l'envie de cette nouvelle activité ?

Educatrice spécialisée à la base, dans l'accompagnement de personnes avec autisme, j'ai eu envie, au bout de 14 années, de passer à autre chose. Ayant toujours eu une attirance pour les cérémonies, notamment funéraires, et connaissant par ailleurs une officiante de cérémonie civile, spécialisée dans ce domaine, lorsqu'elle m'a annoncé il y a 6 ans, qu'elle cherchait quelqu'un pour la seconder, face à une demande croissante, ça a fait tilt. Cela fait plusieurs années que ça me trottait vraiment dans la tête. Après le confinement, j'ai eu l'opportunité de suivre une formation Célébrant de Vie® en France sur l'accompagnement de tous les passages pour créer une cérémonie personnalisée. Cela donne lieu à une certification et à une inscription dans un registre professionnel national. Aujourd'hui, j'exerce mon métier en tant que libérale au sein d'une coopérative d'entrepreneurs local Graines de Sol.

Quelles cérémonies rentrent dans le champ de votre accompagnement ?

Toutes les cérémonies qui peuvent, de la naissance à la mort, être associées à des changements significatifs pour notre vie. Si on retrouve les cérémonies classiques (baptêmes, mariages, décès), on a également des changements comme un anniversaire, un divorce, la vente d'une maison, une réorientation de sa vie comme le départ à la retraite qui sont autant d'occasions de fermer une porte du passé pour en ouvrir une autre. On vit plein de petits deuils qu'on pourrait aider par un rituel approprié pour aider à traverser ce changement. Je suis d'ailleurs en lien avec des thérapeutes dont l'approche est tout à fait complémentaire. L'humain a besoin de rituel pour vivre chaque étape de vie avec conscience, prendre le temps d'exprimer ce que l'on a à dire aux personnes aimées, vivre un acte symbolique pour mieux accueillir la nouveauté.

Accueillir un nouveau-né et honorer les parrains/marraines lors d'un parrainage, exprimer sa gratitude et son amour lors d'un mariage ou renouvellement des vœux, honorer l'histoire d'une vie lors d'un décès. J'aime accompagner, créer des moments authentiques d'émotions avec l'aide du symbolique dont le pouvoir est grand. Comme l'exprime Diane Pacon (sociologue) : « Le rituel est un moment sacré qui a un sens pour nous, qui nous fait du bien. C'est un geste conscient, intentionné, qui marque le temps et transcende le banal. Le rituel crée une coupure, c'est un petit moment d'extase volé au quotidien. ». Je pense sincèrement que notre monde a besoin que l'on remette du sacré dans nos vies et du rituel qui a du sens.

Justement quel est votre positionnement par rapport au rituel religieux ?

Je ne m'inscris pas du tout dans un registre concurrentiel mais alternatif, voire complémentaire. Mon accompagnement répond au besoin de personnes ou familles, qui veulent donner un sens particulier à des funérailles, un baptême ou un mariage, en substitution de l'approche religieuse ou en complément. Je suis d'ailleurs en lien avec les Pompes Funèbres avec qui je collabore lors de certaines cérémonies, à la demande des familles bien évidemment. La règle est que sur l'aspect spirituel, je m'adapte à ce qu'elles souhaitent.

Concrètement comment se fait votre accompagnement ?

Le travail amont est primordial et il exige beaucoup de disponibilité et de réactivité. Par exemple, pour un décès où je suis sollicitée, il me faut d'une part rencontrer la famille du défunt afin de cerner ce qu'ensemble on veut faire de la cérémonie sur la base de leurs souhaits et de mes propositions. D'autre part, il me faut récolter tous les éléments sur la vie du défunt pour écrire, en coproduction avec ses proches, son histoire de vie qui constituera l'épine dorsale de la cérémonie. Ensuite, je soumetts un script à la famille décrivant précisément un déroulement de cérémonie avec de nombreuses options possibles par rapport au format classique. Ce peut être par exemple, d'associer des proches à la toilette du défunt ou au portage du cercueil, de faire une veillée dans un format singulier ou d'organiser un geste d'adieu personnalisé.

L'idée est de permettre à la famille et aux amis de se réapproprier une cérémonie peut-être souvent formatée et impersonnelle. Quelque temps après les obsèques, je reprends contact avec la famille pour ressentir comment elle vit son deuil et si la manière dont elle a dit adieu au défunt, le rend moins douloureux. J'accompagne aussi des célébrations d'hommage un an, 10 ans, 20 ans après le décès d'un proche.

Concernant les autres types de célébration, le processus est le même : rencontre avec les personnes pour identifier les besoins, co-construction d'une cérémonie personnalisée, célébration !

Etes-vous intégrée dans des structures ou réseaux ?

Je suis déjà présente dans un réseau de célébrantes de vie qui nous permet de partager pratiques et initiatives. Par ailleurs, je suis en lien avec des membres dont le projet est de créer une coopérative funéraire** dans la région ainsi que les pompes funèbres. Concernant les mariages, vous pouvez me retrouver sur la plateforme mariages.net . Enfin, je suis présente dans l'association des Entrepreneures des Monts du Lyonnais qui fédère localement beaucoup d'énergie féminine et me permet d'élargir mon réseau.

Quelle est votre actualité ?

La fin d'année dernière a été très chargée. J'ai accompagné ma 1ère cérémonie de naissance, un rite de passage pour la vente d'une maison, animé 8 « Café-Mortel » avec Marion Lotte, thérapeute du deuil qui sont des espaces d'échange sur des thématiques autour du deuil et de la mort. Je poursuis une formation de « doula de fin de vie » pour accompagner les personnes et leurs proches dans cette ultime étape. Pour 2023, des accompagnements variés : baptêmes laïques, funérailles, mariages, aide et soutien dans l'élaboration de ses propres funérailles, accompagnement d'une personne âgée de 103 ans en tant que doula.

Georges Epoque

(*) : Si le célébrant a toujours existé au sein des cérémonies célébrant la vie, un rite religieux ou des événements particuliers, le métier de célébrant de vie est né à travers le « mouvement célébrant » en Australie à la fin des années 1960. Après son essor aux États-Unis, il arrive peu à peu en Europe occidentale. On compte environ 3000 célébrants de vie dans le monde. Une certification européenne a été mise en place en 2001.

(**) : Concept québécois d'après-guerre, une coopérative funéraire fonctionne comme une entreprise de pompes funèbres en proposant à ses membres l'organisation d'une cérémonie pour le défunt, ainsi que son inhumation ou sa crémation. Ce sont des célébrants de vie qui élaborent avec la famille des obsèques personnalisées.

Elle ne propose pas de contrat obsèques, ni de travaux d'habillage de tombes.

Pour la joindre : 06 62 00 97 70

et <https://annecelebrevotrevie.wixsite.com/celebrantedevie>
Page Facebook : Anne célèbre votre Vie



Naomi à gauche, à côté de sa cousine Amanda et de son oncle Cyprien LHOPITAL.

A 17 ans, Naomi a intégré le corps des sapeurs-pompiers yzeronnais

En tout début d'année, Naomi GUERREIRO-LHOPITAL, 17 ans, a intégré le corps des sapeurs-pompiers d'Yzeron comme élément opérationnel aux côtés des 22 sapeurs constituant l'effectif. Cela été pour elle l'aboutissement d'un long parcours de formation et, le début d'un engagement qu'elle attendait depuis son enfance comme elle nous l'explique.

A quand remonte ce désir d'être sapeur-pompier volontaire ?

Quand j'étais toute jeune, j'ai fait des crises d'épilepsie qui ont nécessité l'intervention des pompiers locaux. Consciente d'avoir pu bénéficier d'un précieux soutien de proximité, je m'étais dit alors que donner ainsi son temps de façon bénévole pour secourir les autres, était vraiment très utile, notamment dans un petit village comme le nôtre. Du coup, je me suis fixée comme objectif d'être un jour partie prenante de cette belle mission des sapeurs-pompiers volontaires. En même temps, René, mon grand-père maternel a été pompier à Yzeron et, Cyprien, mon oncle et sa fille Amanda, sont déjà dans le corps. Forcément, j'ai été à bonne école pour m'imprégner des valeurs associées à cet engagement citoyen. De plus, ma mère, Solange, m'a toujours soutenue dans ce projet, même si ça été parfois contraignant pour elle. Et puis l'actualité, avec la crise sanitaire passée, et, de manière répétée, les feux de forêt, souligne le rôle essentiel, de proximité, que joue le sapeur-pompier qu'il soit professionnel ou volontaire.

Quel a été ton parcours pour devenir aujourd'hui sapeur-pompier ?

J'ai fait le cycle des JSP (jeune sapeur-pompier). Cela s'effectue sur 4 ans avec un cursus de formation encadré le samedi matin sur les casernes des Monts du Lyonnais puis de St-Martin-en-Haut.

La 2ème année, ça été difficile car il y avait beaucoup de choses à apprendre et à mettre en pratique lors des manœuvres. Mais je n'ai jamais été découragée et le groupe intercommunal des JSP constitue une super équipe qui restera dans la durée. Après validation du cursus JSP et en obtenant le brevet JSP, j'ai suivi l'été dernier à Vaugneray une formation départementale de 15 jours de « secours aux personnes ».

J'appréhendais de ne pas y arriver car il y avait beaucoup de choses à apprendre avant et pendant la formation, mais j'ai pu avoir le soutien de quelques pompiers yzeronnais, que je remercie, qui m'ont soutenu à passer cette épreuve plus sereinement. J'ai réussi les deux modules alors qu'il y a eu près de 50% d'échec la deuxième semaine. J'en suis vraiment très fière ainsi que ma mère qui a assuré, une fois de plus, toute la logistique plus le coaching de bachotage. Maintenant, je fais partie du corps yzeronnais mais j'ai beaucoup de formations à faire pour monter en puissance par rapport à toutes les postures d'intervention.

Concrètement, ça veut dire quoi en termes de disponibilité ?

Je suis en première au Lycée DESCARTES à St-Genis-Laval et, du coup, la caserne ne pourra me biper que sur les week-ends et durant les congés scolaires. Depuis le début de l'année je suis intervenue 5 fois dont 2 cas critiques sur une chute de cheval d'une jeune fille en rando et un malaise pour un jeune de 15 ans. Au fil des interventions, je me rends compte que c'est l'expérience qui fera en grande partie ma compétence de demain comme sapeur-pompier.

Et en dehors de cet engagement, d'autres centres d'intérêt ?

En dehors de mon engagement qui, pour moi, est prioritaire, j'aime beaucoup le cinéma, les films, mais c'est aussi toute la filière qui m'intéresse. Sportive, je travaille sur l'escalade et la musculation. Par ailleurs, je suis passionnée de la culture anglo-saxonne, notamment américaine, et j'aimerais conjuguer mon envie de la découvrir, et mes études, au sein d'un cursus universitaire. Mais je n'en suis pas encore là et je prends les étapes les unes après les autres...

Georges Epoque

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

*“ Se mettre
à disposition des autres ”*

*“ Une structure autonome et
indépendante du Conseil Municipal ”*

Aide
Lien Social
Prévention
Secret Professionnel

- Bons alimentaires
- Prêt à taux zéro
- Accompagnement à l'aide sociale
- Aide financière

- Repas et goûter des anciens
- Collecte alimentaire
- Dès 2023 : Actions pour Octobre Rose

Confidentialité

- Les membres du CCAS ont l'obligation du secret professionnel pendant et après le mandat (Article L.133-5 du code de l'action sociale et des familles)
- Le non-respect du secret professionnel par un membre du CCAS l'expose à des sanctions pénales. La révélation d'une information personnelle d'un usager (quelqu'elle soit) entraîne pour les membres du CCAS jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000€ d'amendes (Article 226-13 du Code Pénal)

*“ Je fais partie d'une équipe
avant tout ”*

“ L'esprit d'entraide ”

*“ Un lieu de ressources pour les
personnes ”*

*“ Des moments
de convivialité super agréables ”*

*“ Un comité partagé
entre élus et associations ”*

“ Des moments rassembleurs ”

MPT

Le **Centre de Loisirs Intercommunal TYM** (Thurins, Yzeron et Messimy) accueille les enfants de 3 à 12 ans (Petite section au CM2).

Les valeurs défendues sont le vivre ensemble, le respect, le partage ainsi que la bienveillance. Au sein de cet accueil, l'enfant sera acteur et vivra son temps de loisirs dans un cadre épanouissant. Les enfants peuvent être inscrits les mercredis à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas. Pendant les vacances, les inscriptions se font à la journée.

Calendrier d'inscription

Mercredis (sept.-oct.)	du 10 au 28 juillet 2023
Vacances d'automne	du 25 sept. au 06 oct.
Mercredis (nov.-déc.)	du 09 oct. au 20 oct.
Mercredis (janv.-fév. 2024)	du 28 nov. au 16 déc.
Vacances d'hiver	du 22 janv. au 02 fév. 2024
Mercredis (mar.-avr.)	du 05 fév. au 16 fév.
Vacances de printemps	du 18 mar. au 29 mar.
Mercredis (mai-juin)	du 01 avr. au 12 avr.

A noter une ouverture du TYM du 10 juillet au 28 juillet et du 28 août au 02 septembre.

Dossier administratif :

Les (ré)inscriptions se font à la MPT.

Fournir : Quotient Familial + copie vaccins + PAI si besoin + 2€ de cotisation

Réservations des séances :

Elles se font exclusivement, selon le calendrier (voir site MPT), sur la plateforme <https://famille.millibase.net>

Tarifs selon quotient familial (voir site MPT)

Les annulations :

Par mail, au plus tard 15 jours avant l'absence de l'enfant. Passé ce délai, la journée est facturée (sauf sur présentation d'un justificatif).

Lieu et horaire d'accueil

Lieu d'accueil (matins et soirs) : Maison Pour Tous (MPT) de Thurins - 15 route d'Yzeron à Thurins.

Les horaires :

Matin : 07h30 à 08 / Avant manger : 11h30-12h00 / Après manger : 13h30-14h00 / Soir : 17h00-18h30

Les activités et projets

3-5 ans :

Les enfants ont le choix entre plusieurs activités le matin. Le format de l'activité de l'après-midi est adapté pour que les petits qui se lèvent de la sieste puissent rejoindre les plus grands.

6-12 ans :

Les 6-8 ans ont le choix le matin et l'après-midi entre deux activités, variées entre du sportif et du manuel /culturel. Les plus de 8 ans ont leur animateur référent et celui-ci construit un programme adapté aux envies et besoins des plus grands.



Le SIPAG un service public gratuit d'accompagnement pour les personnes de plus de 60 ans pour 13 communes de l'ouest lyonnais. Ces communes se sont regroupées depuis plus de 50 ans avec une volonté politique forte d'accompagner au mieux les aînés de notre territoire. Au fil du temps, le SIPAG a acquis un rôle clé dans le réseau gérontologique local et une reconnaissance par l'ensemble des partenaires.

Le service public dédié aux Séniors de plus de 60 ans sur votre commune vous propose des ateliers de bien-être et

Les Mission du SIPAG

Écoute et Accompagnement

Vous avez besoin d'un conseil, d'écoute, d'orientation, d'aides aux démarches administratives ...

Le SIPAG vous propose un accompagnement personnalisé

Vous souhaitez rester à domicile, vous avez besoin de mettre en place des aides, d'adapter votre logement...

Le SIPAG peut vous soutenir dans votre projet.

Prévention

Vous souhaitez rester acteur de votre santé, vous prémunir des difficultés liées à l'âge...

Le SIPAG vous propose des ateliers : Gym, QI Gong, conduite, mémoire, ...

Vous souhaitez rencontrer d'autres personnes, vous divertir...

Nous vous attendons à la Semaine Nationale des Personnes Âgées, aux Championnats du SIPAG, ou encore aux conférences.

Guichet unique pour les aidants

Vous vous occupez d'une personne âgée, vous avez besoin d'être informé, soutenu, d'échanger, d'avoir des conseils, de vous ressourcer...

Des solutions existent pour vous et la personne dont vous vous occupez, ne restez pas seuls !



Permanence assistante sociale du SIPAG à Yzeron :

tous les 3ème vendredis du mois.

Prendre contact avec la mairie pour connaître les dates des permanences et inscription : 04.72.41.17.30.

Vos délégués :

- Titulaire : Frédérique BARNOUD
- Suppléant : Pierre DURAND



La sportive boule Yzeronnaise

Nouveau logo de l'association

27 licenciés

Magnifique saison pour La sportive boule Yzeronnaise avec de nombreux résultats.

L'équipe M2 de Pierre Beaucoud, Gilles Bonnassieux, Christian Guillermot, Alexis Cordier, Didier Coquard et l'équipe M3 de Gilles Rivoire, Eric Jaricot, Thierry Darpheuille, Regis Aprahamian, Christophe Crozier s'est brillamment qualifiée pour le championnat de France quadrettes au Puy en Velay. Allez les violets !



Le 8 mai a eu lieu notre 64 tête à tête, coupe Michel Lhopital (EVML) merci au donateur.
Jean Luc Lagresle (Fleurieu) gagne le concours contre Alain Montagny (St Symphorien sur coise)

Vive le sport boule
Le secrétaire

L'Araire



Présentation saison 2023 de la Maison d'Expositions de l'Araire à Yzeron :

La Maison d'Expositions d'Yzeron de l'Araire ouvre ses portes le 16 avril 2023 pour toute la saison 2023 jusqu'au 29 octobre inclus. Ouverture les dimanches et jours fériés de 14 h à 18 h.

Outre ses deux expositions permanentes : les Aqueducs romains de Lyon et le tissage du velours de soie, quatre expositions temporaires seront proposées cette saison. La première d'entre elles, qui se poursuivra en 2024, aura pour titre « Atmosphère paysanne ». Un thème récurrent dans la revue de l'association au travers de nombreux articles, mais jamais mis en lumière dans une exposition dédiée. Elle va plonger les visiteurs dans un passé pas si lointain, au cours duquel plusieurs générations ont vécu du travail de la terre, au rythme des cultures, de la nature et des animaux de la ferme. Entrez dans l'habitation d'une ferme avec la reconstitution d'une cuisine, d'une chambre, de la souillarde – lieu de fabrication des fromages, du beurre, d'entrepôt des fruits...

Retrouvez l'ensemble des animations de la saison sur : <https://araire.fr/>

L'ARAIRE

Siège social

1, Passage de l'Araire - 69510 MESSIMY

04.78.45.40.37

<https://araire.fr/>

Maison d'Expositions

23 rue de la Cascade - 69510 YZERON

Ouverture du 16 avril au 29 octobre 2023 les dimanches et jours fériés de 14h à 18h

Les Crins de Nature



Tout pour le cheval, le chien et le cavalier !

Bonjour,

Je suis Delphine Guillot, je viens de créer une boutique équestre à Yzeron.

Après avoir fait mes études dans l'agriculture, dans l'élevage équin et bovin allaitant, j'ai changé de voie et suis devenue vendeuse puis responsable adjointe en magasin bio.

Après une formation pour être responsable de magasin, j'ai souhaité allier métier et passion.

Etant moi-même cavalière et propriétaire d'un cheval, je me suis rapidement rendue compte qu'il n'y avait aucune boutique dans les Monts du Lyonnais... alors que les cavaliers y sont nombreux.

C'est pourquoi j'ai décidé de créer ma boutique équestre Les Crins de Nature.

Je souhaite privilégier les produits locaux ou au moins fabriqués en France, naturels et respectueux de l'environnement.

Pour le moment, la boutique est en ligne avec possibilité de retrait sur place (à Châteauevieux), en remise en main propre sur Yzeron et les communes voisines.

Vous trouverez des compléments alimentaires, de l'aliment, des produits de soins, du matériel et de l'accessoire pour chevaux, chiens et cavaliers.

Si vous avez des demandes spécifiques ou des questions vous pouvez me contacter par mail ou téléphone.

Facebook : les crins de nature boutique équestre

Instagram : lescrinndenature69510

Site web : www.lescrinndenatureboutique.fr

Le Journal de Matrus

Ecole de la Madone

Projet de la classe des petits :

toute cette année scolaire, nous avons échangé avec une classe de Cp de Givors. Dans un premier temps, nous nous sommes présentés et avons décrit l'école. Puis nous sommes allés prendre des photos dans notre village (Yzeron) pour leur décrire notre cadre de vie .

Les Givordins (c'est ainsi que l'on appelle les habitants de Givors) ont fait de même. Ainsi sur ces bases photographiques et nos courriers , nous avons pu comparer les deux milieux de vie : vie en ville et à la campagne. Nous avons appris le vocabulaire spécifique à chaque milieu.

Le 4 avril , nous sommes allés leur rendre visite. Nous avons découvert la ville de Givors, nous nous sommes promenés le long du Rhône, avons joué dans des parcs de jeux, pique-niqué et fait des jeux collaboratifs pour mieux se connaître. Le soleil était au rendez-vous. Nous avons passé une excellente journée.



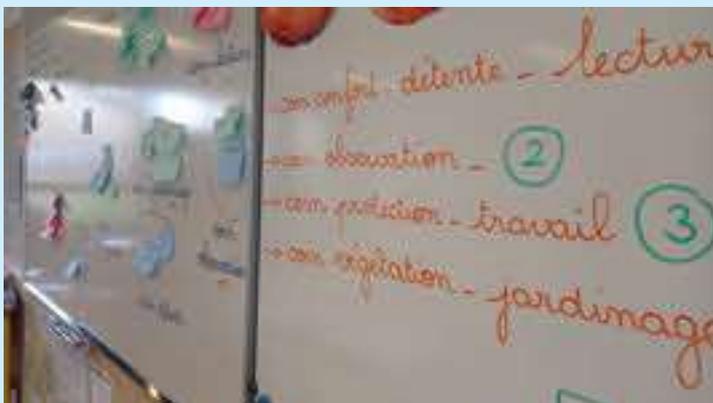
Le 26 mai, c'était à notre tour de les recevoir et de leur faire découvrir notre environnement. Nous sommes étonnés et impatients de les rencontrer à nouveau !

Projet de la classe des grands :

Derrière notre classe se trouve une petite cour dans laquelle nous allons rarement. C'est dommage car c'est un espace qui pourrait être agréable pour travailler, se détendre, découvrir...

Après avoir abordé les notions de vivant/non-vivant, d'écosystème et de biodiversité sur Terre et dans cet espace, nous avons donc commencé à réfléchir à son aménagement avec Cédric, intervenant nature, en faisant un brainstorming, en concevant des plans, en exposant nos projets et en listant le matériel nécessaire.

Nous allons maintenant pouvoir passer au bricolage prochainement pour créer un coin de travail, un coin jardinière avec des pneus, un espace repos-lecture avec des palettes...



Carole, en musique, Claudine, en anglais, Lou, au foot, Mme Boneyds, en brain-ball interviennent auprès de nous cette année. Nous avons également participé aux animations de la bibliothèque (Grande Lessive, prix des P'tits D'Monts) grâce à l'accueil de Françoise et de l'équipe des bénévoles.



Ecole Publique du Ronzey

La course pour ELA



Cette année, les élèves de toute l'école publique ont mis leurs baskets pour vaincre la maladie au profit de l'association ELA (contre les leucodystrophies). Après des séances d'entraînement, les enfants et les maîtresses ont donné rendez-vous aux familles le vendredi 2 juin après l'école au lac d'Yzeron.

C'est là que chacun a couru à son rythme pour s'engager dans cette belle cause. Les familles avaient apporté de bonnes choses à manger qui ont été vendues au profit de l'association.

300 € ont été envoyés à cette dernière.

Bravo à tous pour ce bel engagement solidaire !

La sortie à la ferme des Délices



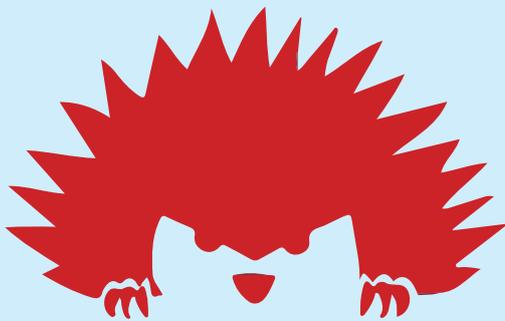
Le jeudi 22 juin 2023, les élèves du CP au CM2 de l'école du Ronzey se sont rendus à la ferme des Délices à St Cyr les Vignes.

Cette sortie clôturait le thème de travail sur l'alimentation.

Sur place, les CP/CE1 ont découvert les différentes cultures produites par la ferme (orge, colza, maïs...) et transformé les graines en huile ou farine.

Les CE2/CM ont découvert le rôle que peut jouer l'agriculture dans la production d'énergies renouvelables.

Enfin, tous les élèves ont pu déguster une glace fabriquée à la ferme, après avoir compris toutes les étapes de fabrication. Les élèves garderont un bon souvenir de cette journée.



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Projet de développement durable « Les petits protecteurs de la forêt »

RHÔNE

Cette année, les élèves de CP/CE1/CE2 de l'école du Ronzey ont participé à plusieurs sorties proposées par la CCVL et l'association FNE sur le thème de la protection de la faune et la flore dans notre environnement.

Ces sorties étaient réalisées avec Agathe, l'animatrice de l'association.

Les élèves ont observé et classé les arbres dans la forêt des crêts boisés d'Yzeron, ils ont aussi cherché des petits insectes pour les observer.

Au bord du ruisseau à côté du lac, les élèves ont pris les mesures du ruisseau et pêché à l'épuisette plusieurs petites bêtes présentes dans l'eau.

Ces animations leur ont permis de prendre conscience de la nécessité de prendre soin des espèces animales et végétales.

Etat Civil

Naissances



Augustin Gaby
le 11/12/2022

ROCHE Amélie
&
LUCIANI Quentin



Keanu, Nathan, Madox
le 26/01/2023

ACHING RIOS Maria Del Pilar
&
PAILLON Jérôme



Ahelya
le 31/03/2023

LANOOTE Élisabeth
&
Sébastien



Alexandre
le 22/04/2023

BEAU Fanny
&
CARREL Ludovic



Tom, Guillaume
le 27/05/2023

JASSERAND Annaëlle
&
Bastien LACHANA

Mariages

LAMBERT Frédéric
& PREST Valérie
le 25/03/2023

LHOPITAL Florent
& MO Clémence
le 06/05/2023

LHOPITAL Jérôme
& CHAUVEAU Sophie
02/06/2023

LHOPITAL Cyprien
& BLUM Virginie
le 22/07/2023

Décès

BADOIL Jean-Marie
le 25/02/2023
à STE-FOY-LES-LYON

PESTRE Bernard
le 14/04/2023
à LYON 9

PARENTS D'ADOS ?

Venez partager vos

expériences

questionnements

craintes

doutes



| Pour les parents d'ados de 14 à 18 ans

| GRATUIT - Sur inscription

| D'octobre 2023 à juin 2024
(1^{er} séance d'essai possible)

| 1 séance par mois à Vaugneray

| Séances animées par une psychologue



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

stephanie.rousset@ccvl.fr

04 78 57 83 87

 Vallons du
Lyonnais
COMMUNAUTÉ de COMMUNES
www.ccvl.fr



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Afin de répondre au mieux à vos besoins, la conseillère numérique de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais vous propose ce questionnaire. Les séances numériques de l'année 2023-2024 sont en cours de préparation, c'est le moment de vous exprimer !

Quels sont les sujets que vous aimeriez aborder ?

- Le fonctionnement de l'ordinateur (enregistrer un fichier, créer un dossier...)
- Le fonctionnement de la tablette, du smartphone
- La messagerie mail
- Le transfert et la gestion des photos
- La gestion des mots de passe
- Comment se prémunir des arnaques sur Internet ?
- Les réseaux sociaux
- Le stockage en ligne (le « cloud »)

Autres :

Quelles sont vos disponibilités (plusieurs réponses possibles) ?

- matin après-midi soirée
- en semaine le week-end

Utilisez-vous déjà (plusieurs réponses possibles) :

- Un ordinateur une tablette
- un smartphone

Autre :

Quel est votre âge ?

- Moins de 12 ans entre 12 et 25 ans
- entre 25 et 40 ans entre 40 et 60 ans
- plus de 60 ans

Vous êtes :

- Scolarisé.e étudiant.e
- en emploi en recherche d'emploi
- retraité.e

Le saviez-vous ?

La Conseillère numérique vous accueille lors de permanences mensuelles dans chacune des communes de la CCVL mais aussi lors d'ateliers thématiques ou d'apprentissages ou bien encore lors d'entretiens individuels.

Contact :

Cécile Mazade-Boudet - 07 77 73 80 49
conseillernumerique@ccvl.fr

Coupon à compléter et à retourner à l'accueil de la mairie pour prendre en considération vos besoins.





2023 | 1^{er} septembre
8 octobre

21^e
édition

À VAUGNERAY ET DANS LES VALLONS DU LYONNAIS

Les spectacles à L'InterValle Vaugneray (69) sont identifiés par le signe *

Septembre

• vendredi 1^{er} à 20h45

Trois Cafés Gourmands*

• samedi 2 à 17h30

So Much, Ça va jaser!

à la Maison du Blanchisseur

• dimanche 3 à 16h00

Ô Trio, musiques traditionnelles

d'Est en Ouest à l'Araire

• vendredi 8 à 20h45

Kev Adams « Miroir »*

• samedi 9 à 15h30

**Andréa Lena, Entre le myrte et l'immortelle,
voyage musical en Méditerranée**

à la Chapelle ND de Lorette

• samedi 9 à 20h00

Retransmission de l'opéra

« Le Barbier de Séville »

au Cinéval

• dimanche 10 à 16h00

Guignol et Mama Swing, Marionnettes

au Musée Théâtre Guignol, théâtre de verdure

• dimanche 10 à 18h00

Orchestre ValNoir, Play List*

• vendredi 15 à 20h30

Renaud « Dans mes cordes »*

• samedi 16 à 19h30

Les Grosses Guitares proposent

Ladies BallBreaker et Fuzz Top*

• samedi 16 à 20h30

**Andréa Lena, Entre le myrte et l'immortelle,
voyage musical en Méditerranée**

à la Chapelle de Larny

• dimanche 17 à 16h00

Trio Métissé

à la Remise Geneviève Dumont (Pollionnay)

• dimanche 17 à 18h00

Les Magnificat de Vocalise

à l'église de Thurins

• mardi 19 à 9h30 / 14h30

**Claricello par Les Nouveaux Nez & Cie
(scolaires)***

• jeudi 21 à 9h30 / 14h30

**Petit Bleu, Petit Jaune par la Cie Rêve de Singe
(scolaires)***

• vendredi 22 à 20h30

Bien, reprenons... par la Cie Muerto Coco

au Théâtre Le Griffon, proposé par la MJC Vaugneray

• samedi 23 à 11h00

Concert de carillon à 4 mains

à l'église de Grézieu la Varenne

• samedi 23 à 14h30

**Retransmission du film « Christophe...
définitivement »**

au Cinéval

• samedi 23 à 20h30

La Bajon « Extraterrestre »

• dimanche 24 à 18h00

Chœur de l'Association des Musiciens

du Rhône, Kaliderson Requiem*

• mardi 26 à 9h30 / 14h30

Planet Groove par la Cie Gimick (scolaires)*

• vendredi 29 à 19h00

**God Save the King par The King Tribute Band*,
première partie proposée par "Lyon Rock and
Roll Together"**

• Samedi 30 à 19h00

**Des Talents des Vallons suivi d'un bal Folk avec
Celtic Wind proposé par la MJC de Brindas***

Octobre

• dimanche 1^{er} à 18h00

A la recherche du mot perdu par Ascendance*

• samedi 7 à 20h00

**Fado avec Tânia Raquel Caetano proposé par
le Comité de Jumelage de Ste Consorce
à la salle d'animation**

• vendredi 6 (20h), samedi 7 (15h et 20h),
dimanche 8 (17h)

**BiblioTEK Ecris ton histoire, cirque
contemporain par la Cie Haspop
sur le site de l'Aqueduc de Chaponost**

Demandez le programme...

Licences 1-L-D-20-1533 / 1-L-R-21-4093 / 2-L-R-21-4094 / 3-L-R-21-4097